

PREMIÈRE LIGNE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



« La normalité est une route pavée : on y marche aisément mais les fleurs n'y poussent pas. » Vincent van Gogh

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
TÉMOIGNAGES	5
LE MOT DU COMITÉ	9
L'ORGANIGRAMME (AU 1^{ER} JANVIER 2020)	10
LES ÉQUIPES DE TRAVAIL (AU 31 DÉCEMBRE 2019)	11
AXE DE TRAVAIL	12
LE QUAI 9 - ESPACE D'ACCUEIL ET DE CONSOMMATION	14
Statistiques et tendances de consommation	14
Bilan du Voluntary Counselling & Testing (VCT)	15
Bilan des soins	16
Comorbidités psychiatriques	18
Violences	18
Réseau & partenariats	20
Permanences médicales HUG au Quai 9	20
Poste transfrontalier - Collaboration avec l'APRETO	20
Temps de parole usagers	25
Formations	25
LE PÔLE DE VALORISATION SOCIALE	27
Résumé	27
Points forts 2019	27
Descriptif de la prestation Pôle	27
Constats : profil du public	27
Bilan et chiffres	29
PERSPECTIVES 2020	34
Moment femmes	34
Rôle des agents de médiation	35
NUIT BLANCHE?	36
Consommation récréative de drogues	36
Public cible	36
Produits	36
Risques	38
Notre action	39
Nightlife	39
Drug Checking	40
#laperm	42
Perspectives pour 2020	44
CONCLUSION	46
REMERCIEMENTS	47
COMPTE	49
IMPRESSUM	54

INTRODUCTION

Par Serge Longère, directeur de Première ligne

Avec ce nouveau mandat de direction qui m'a été confié par le comité de Première ligne, l'année 2019 fut riche et forte en émotions, chargée en contenu de travail et empreinte de multiples observations. Je me suis particulièrement attardé sur le fonctionnement des missions du Quai 9 ainsi que sur le partenariat tissé, et conforté autour de l'accueil de nuit des personnes les plus précaires sur le sol genevois, dont les usagers de drogues ne sont pas exclus.

Si ma connaissance du public concerné était avérée à travers mon expérience professionnelle acquise ces vingt dernières années, j'avais encore beaucoup à apprendre sur la gestion d'une salle de consommation. Tout comme j'avais besoin d'observer les collaborateurs dans leur expertise sur le sujet, d'entendre leurs impressions propres quant aux missions qui leurs étaient demandées et ce qui se dégageait alors comme émotions individuelles et collectives.

Une salle de consommation n'est en rien un endroit anodin, il s'y passe beaucoup de choses, au-delà de la consommation proprement dite. L'endroit est sécurisé, on y consomme à l'abri des regards extérieurs, il est sur un plan sanitaire irréprochable et chaque jour une équipe est présente pour accueillir ces hommes et ces femmes en état de manque parfois, mais dont l'appétence pour le produit semble toujours présente, même si les attentes quant aux effets provoqués en sont diverses. C'est un endroit où les usagers peuvent se poser pour consommer la substance qu'ils ont mis plus ou moins de temps à trouver, qui va un temps les apaiser, les rassurer, leur donner une existence. Pour y parvenir ils ne vont rien négliger et/ou laisser au hasard, que ce soit au niveau du temps passé à trouver le produit ou dans la pratique de consommation qu'ils vont privilégier pour consommer. C'est un lieu où les usagers rassurés par l'équipe qui les entoure vont prendre des risques importants, parfois, allant jusqu'à frôler de près la mort en provoquant des arrêts respiratoires et cardiaques, avides qu'ils sont encore de sensations fortes. C'est un lieu où les usagers expriment avec leurs plaies, leurs rires mais aussi leurs cris et la souffrance qui est la leur, la difficulté à être et à survivre dans un monde qui leur est souvent hostile.

Pour pouvoir accueillir toutes ces émotions, il faut être prêt, solide, ancré dans des postures de savoir et d'aidant, d'accueillant et garant d'un cadre à maintenir alors que le monde de la rue et de ses règles tente de s'imposer.

C'est un endroit où prime au premier abord la « dureté » mais d'où se dégage suffisamment de légèreté pour accepter ce qui ne l'est pas. C'est un endroit où

l'attention est permanente, où les tensions doivent être désamorçées au plus vite en privilégiant le sang-froid, le savoir-faire, et le savoir-être.

À l'origine, les salles de consommation de drogues ont été mises en place afin de répondre à des problèmes de santé ou d'ordre public liés à la consommation de drogue dans les espaces publics. En tant que telles, elles constituent donc une réponse « locale », en lien étroit avec les choix politiques des parties prenantes locales, sur la base d'une évaluation des besoins locaux. Les installations destinées à la consommation de drogues à moindre risque se trouvent généralement dans des environnements confrontés à des nuisances résultant de la consommation dans des lieux publics. Elles sont conçues pour répondre aux besoins de sous-groupes d'usagers ne disposant que de possibilités limitées d'injection dans des conditions d'hygiène acceptables (à savoir des sans-abris ou des personnes vivant dans des logements précaires ou des refuges). Dans certains cas, des usagers plus insérés sur le plan social utilisent également les salles de consommation de drogues pour des raisons diverses, par exemple parce qu'ils vivent avec un conjoint ou une famille qui ne consomme pas de drogues. L'installation de la salle de consommation du Quai 9 n'a pas échappé à ce diagnostic pré-existant et continue dix-neuf ans après son ouverture à répondre autant aux besoins de la population concernée qu'aux attentes des habitants du Quartier des Grottes.

Ce fut, pour moi, une année intense à bien des niveaux et qui nous aura permis avec l'équipe d'appréhender différemment les demandes exprimées et les besoins des usagers, de les considérer aussi avec eux et d'avancer progressivement ; de donner également à l'équipe des outils pour permettre d'entrevoir d'autres manières de fonctionner, sans avoir recours nécessairement à la « sanction » et de privilégier le lien et la continuité de ce dernier. Tenter de ne pas exclure les plus exclus ; de considérer autrement le comportement parfois « inadapté » des usagers, de mieux les entendre dans leurs expressions, leurs demandes et leurs attentes au-delà des besoins d'avoir accès à la salle de consommation.

Avec l'équipe nous avons commencé à travailler sur les postures professionnelles, en imaginant que certaines d'entre elles pouvaient elles aussi être source de violence lorsqu'elles se traduisaient par des comportements « pas toujours adaptés ». Cette nouvelle manière d'entrevoir le travail et le lien avec les usagers a pu se faire parce que bon nombre de collaboratrices et collaborateurs étaient prêts à sortir des schémas dans lesquels ils semblaient enfermés. Cela s'est traduit aussi et concrètement par revoir à la

hausse l'effectif sur le terrain, tentant de passer de quatre à cinq collaborateurs sur chacune des permanences.

Mettre en place des groupes de paroles et d'échanges mensuels avec les usagers de la structure, qui se sont avérés être des outils mis à disposition pour leur donner la parole, entendre leurs demandes et tenter de les appréhender au mieux avec eux. Ces temps de parole mensuels auront eu le privilège de mettre l'accent sur le partage de connaissances entre l'équipe et les usagers et de repositionner ces derniers au centre de notre mission.

Mettre en lien de manière plus soutenue le Quai 9 et le pôle de valorisation sociale, ce qui fait sens à bien des égards, et aura permis de redonner également à ce dernier une dynamique claire et un cap plus précis. Les activités du pôle permettent aux usagers intéressés de se décentrer du produit et du quotidien autour de celui-ci, en étant le temps d'une heure ou deux ou parfois davantage occupés à faire autre chose (que d'être en quête du produit ou sous l'effet de ce dernier), d'être en capacité d'être concentré et de pouvoir vérifier que l'on en est capable. A ces ateliers de mise en valeur de la capacité de celles et ceux qui y ont participé, nous avons noté l'intérêt d'avoir accès à un entretien avec un travailleur social, l'occasion aussi de faire le point et de faire lien avec les services sociaux et médico-sociaux. Le travail mené auprès des usagers français avec le CSAPA de l'Apréto aura été un bon exemple pour que ce « suivi social » puisse se traduire aussi vers les usagers suisses ou d'autres nationalités.

En parallèle de cette restructuration, toujours en cours, l'opportunité aura été celle de pouvoir intégrer au bon moment le collectif d'associations actif depuis de nombreuses années, pour non seulement dénoncer un manque de réponses pour les personnes sans abri, mais pour être force de propositions ; et puis au terme d'une année de travail pour mettre en place des Sleep In et accueillir en leur sein les usagers concernés dont ceux du Quai 9 qui n'échappent pas, pour certains d'entre eux, à cette absence de solution quant à l'hébergement.

Première ligne s'est bien entendu largement impliquée dans les réflexions et le développement du projet, et s'est engagée à accueillir dès l'automne 2019, pendant la nuit, des personnes usagères de drogues - une quinzaine -, précarisées ou sans domicile fixe, dans le Quai 9 mué en « Sleep-in ». Ces dernières ont pu ainsi se mettre à l'abri, trouver du réconfort et un accueil bienveillant, prendre une douche, disposer d'une collation, dormir, mais aussi, et surtout, en cas de nécessité, avoir la possibilité de consommer dans des conditions

sécuritaires et respectueuses, pour elles-mêmes et les autres. Nous sommes persuadés que ce nouveau service a répondu et répond à des attentes et besoins existants, à la fois de certains usagers de drogue et de la population précarisée en général.

Cette mesure s'inscrit donc dans une démarche de réduction des risques et répond à des objectifs de Santé Publique, tout comme l'ensemble des autres réponses apportées. Cette expérience aura bousculé les membres de l'équipe du jour dans leurs repères. Le fonctionnement du lieu en lui-même a également été bousculé puisqu'il s'est retrouvé modifié et investi quasiment 24/24. Ces changements ont demandé une adaptation à la fois de l'équipe du Quai 9, et de l'équipe de remplaçants du Quai 9 qui est devenue au fil du temps l'équipe fixe du Sleep In.

La richesse de tous ces échanges tout comme le mieux-être ressenti chaque jour par les usagers ont été perceptibles pour chacune et chacun d'entre nous et nous permet de dire que ce fut une bonne démarche, tout en affirmant par ailleurs, que la pérennisation de ce dispositif de nuit sera compliquée.

J'ai à travers ces dernières semaines et mois quelques souvenirs de débuts de soirée, où la lumière était douce, l'ambiance détendue et l'attitude des collaborateurs (trices) bienveillante. Les usagers pouvaient se poser le temps de la soirée et de la nuit. Il leur était possible d'avoir accès à la salle de consommation en cas de besoin, mais très rapidement, les usagers ont pu « lâcher » avec les surconsommations de la nuit et ont su et pu prendre ce qui leur était modestement proposé à savoir « la possibilité de dormir ».

2019 aura été aussi le démarrage du Drug Checking. Après plusieurs années de travail mené à la fois par Roxane Morger Mégevand qui en a la coordination mais aussi Martine Baudin qui m'a précédé, et d'attentes d'autorisations, ce dispositif a enfin pu se mettre en place. Le déroulé et l'avancée de cette action sont décrits dans ce rapport d'activités, nous pouvons déjà entrevoir quelques pistes d'amélioration ou de renfort autour de cette action en mode mobile.

Une autre action du dispositif Nuit blanche ? s'est aussi mise en route, #laperm, permanence d'accueil et d'information sans substance, qui a pour objectif d'être un complément aux multiples interventions menées au sein des clubs et qui s'adresse au public fréquentant la scène festive, mais aussi aux mineurs, à leur entourage, aux consommateurs récréatifs et aux organisateurs d'événements.

TÉMOIGNAGES

Par Gloria Jimenez-Théraulaz, employée administrative, animatrice d'ateliers et biographe

ATELIER D'INSERTION – CREATION D'UN POTAGER

Témoignage de Vince, électricien de formation et usager du Quai 9

Je m'appelle Vince, j'ai 48 ans et je suis suisse. Je fréquente le Quai9 depuis son ouverture et je suis un habitué des ateliers de réinsertion, je travaille deux fois deux heures par semaine. Je viendrais davantage s'il y avait des activités que j'aime comme le bricolage, l'intendance, les réparations ou l'entretien du bâtiment.

Comme je ne peux pas tenir le rythme d'un vrai travail, je fréquente ces ateliers pour m'occuper, cela me fait du bien et cela change un peu mon quotidien. Au lieu de consommer, je participe aux ateliers, cela me permet de gagner un peu d'argent même si c'est vraiment peu payé.

Et puis l'avantage de ces ateliers, c'est que si je ne me sens pas bien, je ne viens pas et il n'y a pas de soucis, il n'y a pas de pression. Même si quand je m'engage je vais au bout, parfois il arrive que je ne sois pas en mesure de travailler et dans ce cas-là, cela ne porte pas à conséquence. Je peux reporter, m'inscrire une autre fois.

En ce qui concerne le projet potager, j'étais vraiment enthousiaste car c'est le premier projet sur du long terme. Un projet pour embellir la cour qui en avait bien besoin. J'ai aimé m'investir dans ce projet car le bricolage, le travail du bois, la peinture et le jardin c'est ce qui me plaît. J'ai déjà eu l'occasion de m'occuper du jardin au Toulourenc et au CRMT. Le jardinage est une activité dont on s'occupe du début à la fin, et j'apprécie de pouvoir manger les légumes que l'on a plantés et cultivés.

Ce type d'activités est plus diversifié que les ateliers habituels, c'est beaucoup plus intéressant, c'est moins répétitif que le conditionnement de boîtes, et je le répète c'est quelque chose qui est fait de A à Z, on a la satisfaction de commencer et terminer le travail.

J'étais content de voir que les légumes d'hiver ont bien pris et j'ai aussi été surpris en bien car les gens ont respecté, ils n'ont pas vandalisé, il n'y a pas eu de déprédation comme j'en avais peur.

Malheureusement, comme les travaux ont été terminés à la fin de l'été, on a peu profité de la cour, on verra si l'été prochain, les gens l'utilisent davantage.

Au printemps prochain, je me réjouis de participer à nouveau car il y a du ponçage et de la peinture à faire et quelques finitions, il manque un bac à compost aussi. En attendant, je m'occupe de la rénovation d'un banc, j'ai déjà acheté le bois, j'attends l'achat d'une ponceuse pour terminer le travail.

Je verrai bien une suite au projet comme l'installation de ruches sur le toit. C'est quelque chose que j'ai mis en place au Toulourenc, une activité qui a une continuité : la fabrication des ruches, l'entretien et la récolte du miel.

BÉNÉVOLAT À PREMIÈRE LIGNE

Témoignage de Roger Frauchiger, policier maître-chien à la retraite

Lorsque j'ai entendu ma compagne parler d'un projet d'aménagement de la cour, de créer un jardin potager, un lieu convivial, j'ai tout de suite été enthousiaste car, chaque fois que je passais devant, je trouvais cette cour très triste, comme une prison.

Spontanément j'ai proposé mes services pour la création du mobilier en bois car mon premier métier était menuisier et cela me faisait plaisir de prendre part au projet de manière bénévole.

Dans un premier temps, je me suis occupé des achats de matériels, de la fabrication des bacs et de la préparation des palettes. Puis, j'ai été présenté à l'équipe d'usagers avec lesquels j'allais collaborer pour le ponçage et le montage des éléments et de la pergola.

Durant les différents ateliers des liens se sont noués et nous avons eu l'occasion d'échanger sur nos vies respectives. En recoupant nos souvenirs, il s'est avéré qu'un des usagers et moi, nous nous connaissions déjà au temps où j'étais policier. Amusés, nous avons échangé au sujet de cette époque où, réquisitionné par le personnel de la banque devant laquelle il stagnait régulièrement avec ses copains, je devais les faire circuler car cela faisait mauvais genre pour la clientèle. J'accomplissais mon métier tout en étant conscient qu'ils n'avaient pas vraiment de lieu de vie.

Même si, dans ma fonction de policier avec chien, j'ai souvent eu le rôle de médiateur, cette collaboration avec les usagers m'a permis de pouvoir mieux comprendre cette population qui autrefois était décrite dans la police comme des « cas sociaux » ou « des cloches ».

Aujourd'hui, cette expérience de bénévole dans un lieu comme Première ligne, m'a permis de découvrir le travail précieux effectué par les travailleurs sociaux et pour un ancien flic, passer du pilier de la répression au pilier de la réduction des risques c'était découvrir l'envers de la médaille et le point commun : la rue.

Dans le cadre de ces ateliers, j'ai pu découvrir les compétences professionnelles des usagers, qui m'ont été précieuses, ainsi que les limites de concentration et de constance liées à leur état de santé. Les besoins en pauses et en temps de travail adaptés rendent l'insertion dans le marché du travail difficile.

Malgré tout, j'ai pu constater leur curiosité, leur enthousiasme et leur volonté de mener à bien le projet, à leur rythme.

J'ai apprécié travailler dans une ambiance détendue où même les usagers, qui observaient l'avancement des travaux derrière la grille, amenaient chacun leurs conseils afin de participer au chantier, à leur manière, contents de voir émerger une structure dédiée à leur bien-être.

Je suis donc très heureux d'avoir pu participer à ce projet et je reste à disposition pour d'autres activités, comme la marche et les randonnées car en qualité de guide pour le service des aînés de Meyrin, je lutte aussi contre l'isolement en favorisant le lien social par le sport.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

Henry Ford, industriel

UN SLEEP-IN AU QUAÏ 9

Par Dre Anne François, médecin au Quai 9 durant 10 ans et membre du comité Première ligne

Dormir, enfin. Un mardi soir d'octobre, sortant d'un confortable appartement où s'était tenue la réunion du comité, bien repue et assurée de trouver mon lit très doux sous le toit de ma maison quand je l'aurais décidé, l'idée de faire un détour m'a saisie. J'ai appelé à la grille du Quai 9, pour que l'équipe de nuit m'accueille quelques minutes seulement, dans le Sleep-In. J'entre alors dans la chambre à coucher d'une dizaine d'hommes qui vaquent aux activités du soir; ils traversent la pièce tranquillement, parlent à voix basse, me sourient. En sous-vêtements, déchaussés, ils demandent une brosse à dents, plient leurs affaires. Certains dorment déjà sur les banquettes disséminées dans la salle d'accueil, le drap leur recouvre le visage. Seule la salle de consommation est éclairée, un petit groupe discute en fumant un alu, un autre fait une dernière injection d'héroïne pour dormir tranquille, sans manque. L'ambiance est feutrée, tout le monde chuchote, les lumières sont tamisées. Ça sent les pieds et la sécurité. Les gars, pas de femme cette nuit-là, seront dedans, pour quelques heures au moins, sans risque d'être chassés de l'allée ou du parking où ils s'étaient installés, sans danger de se réveiller dépouillés. Ils seront moins vulnérables et pourront se reposer. Dormir, enfin. S'il est un combat que Première ligne a choisi de mener fermement parmi tous ceux qui mériteraient que l'on s'y attelle, c'est celui du sans-abrisme. Le réseau genevois a un militant supplémentaire: Serge Longère, directeur de Première Ligne depuis un an maintenant, aide le souffle de ceux déjà présents sur le sujet, pour planter des tentes sans relâche, ouvrir le Quai 9 comme abri de nuit, obtenir des fonds que l'on espère voir pérennes. Pour le droit au repos pour tous.



Première ligne

LE MOT DU COMITÉ

Des lits de camp dans la salle d'accueil du Quai 9, un jardin potager dans la cour, un agent de sécurité devenu agent de médiation : avec détermination et clarté, Première Ligne a poursuivi en 2019 son engagement sans compromis en faveur des usager-ère-s de drogue. En réinvestissant le célèbre îlot vert du Quai 9, l'équipe a pu profiter d'une nouvelle dynamique pour se concentrer à nouveau sur la création de lien avec les usager-ère-s.

Le sleep-in à Quai 9, qui fait partie du dispositif d'accueil de nuit mis en place par le groupement d'associations CAUSE, a permis d'accueillir chaque nuit jusqu'à 15 des personnes les plus vulnérables de notre ville, fortement précarisées et qui très (trop) souvent dorment dans la rue. L'espoir de voir ce sleep-in se pérenniser a été très fort au cours de l'année 2019. Son avenir semble, à l'heure où nous rédigeons ces mots, avoir été compromis, et les usager-ère-s se trouvent une nouvelle fois exclu-e-s de tout dispositif futur d'accueil des personnes sans-abri à Genève. Première Ligne et son comité continueront à s'engager sans relâche pour que ce public ne soit pas laissé pour compte : pouvoir dormir à l'abri, prendre une douche, échanger avec d'autres êtres humains en buvant un café bien chaud fait partie du cœur de la mission de réduction des risques de notre association. La dignité des usager-ère-s de drogues doit passer par la capacité de leur proposer des hébergements de stabilisation pour envisager une (ré)insertion.

L'innovation a également marqué cette année 2019 : premier dispositif de ce type en Suisse romande, le Drug Checking a ouvert cette année, lui qui était attendu depuis treize ans. L'équipe de Nuit blanche? a réalisé un travail impressionnant pour développer son offre pour les consommateurs en milieu festif, en proposant deux nouveaux services : le Drug Checking et #laperm.

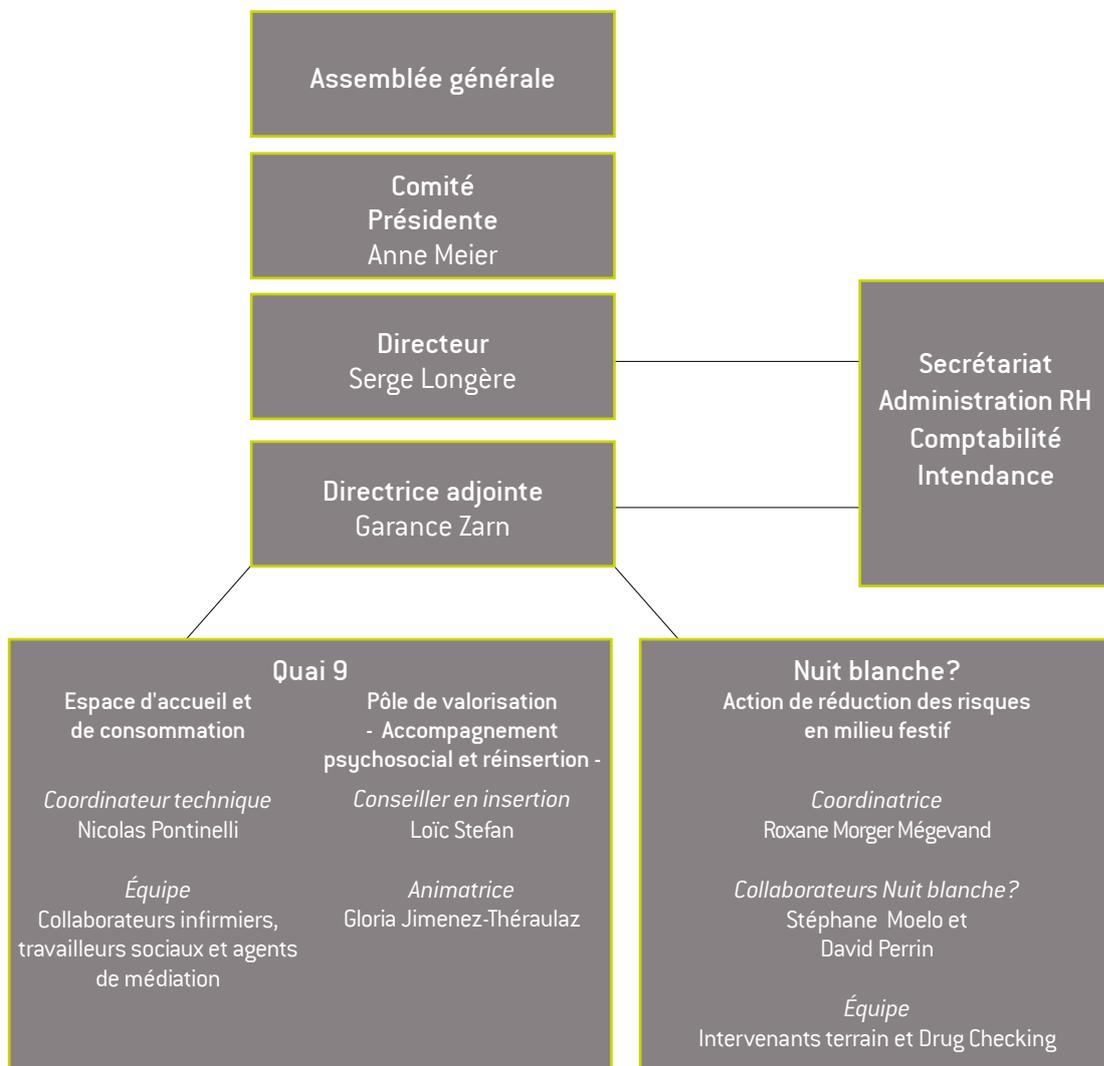
Analyses d'échantillons de produits, consultations pour parler de la consommation avec le public et les usager-ère-s : le Local 6, au cœur du quartier des Grottes, a su trouver son public avec succès.

Ces étapes de la vie de notre association font une nouvelle fois ressortir son rôle si concret et pragmatique et son impact important sur la vie des usager-ère-s, mais également son positionnement complexe en termes de politiques publiques : au cœur de la politique de santé, l'activité de Première Ligne est aussi toujours en chemin vers une action sociale, de soutien à la personne et de (ré)intégration. A l'heure des discussions sur le renouvellement du contrat de prestations, cet enjeu se révèle central et il sera poursuivi sans concessions sur les prestations offertes en faveur de la santé et de la dignité des usager-ère-s



Pour le Comité
Anne Meier
Présidente

L'ORGANIGRAMME AU 1^{ER} JANVIER 2020



Un comité pour l'année 2019-2020

Engagés, soutenant et mobilisés pour la défense des personnes usagères de drogue, les membres du comité, mené par une présidente dynamique et disponible:

Anne Meier, présidente	Avocate
Laurence Pottu, trésorière	Directrice adjointe
Anne François	Médecin
Laurent Sauveur	Spécialiste communication & recherches de fonds
Marius Besson	Médecin-généraliste
Ayari Felix	Chargée de projets

Bienvenue à Anne François qui a été élue lors de l'Assemblée générale 2019.

Nos chaleureux remerciements à Thomas Gremaud, ancien président, qui s'est retiré du comité.

LES ÉQUIPES DE TRAVAIL

(AU 31 DÉCEMBRE 2019)

La direction
Serge Longère

La direction adjointe
Garance Zarn (depuis le 1^{er} décembre 2019)

Le service administratif et comptable
Claire-Marie Kaoual, employée administrative
Schéhérazade Seraoui, Letizia Del Grosso et
Johane Féret - co/solutions (mandat externe)

Le service intendance
Emilienne Jayet Maneke N'Songa, Pierre Desnoyers

L'équipe du Quai 9 et Pôle de valorisation
Oulfa Bouhafaia, Vincent Carruzzo, Luviana Dufey,
Tiziana Iannace, Vanessa Lehmann, Didier Mathis,
Valentine Naef, Jean-Louis Nicou, Anne O'Neill, Nicolas
Pontinelli, Olivier Stabile, Tamara Chkheidze, Cassandra
Grandjean, David Sensibile, Loic Stefan, Gloria Jimenez-
Théraulaz, Pascaline Comte Dizier (collaboratrice CSAPA
Apreto - France)

Et ses remplaçants-es
Loïs Castellano, Larry Giovo, Alex Pesenti,
Nathanaël Sterenberg, Anaïs Rapo, Sofia Rodriguez,
Antoine Jaunin, Sara Da Costa, Vincent Pedro Ramos

Les agents de médiation
François Cordoba, Vincent Pedro Ramos

Les médecins de la Consultation médicale du Quai 9
Drs David Schrupf, Giovanni Innaurato et
Sylvain De Lucia - Unité Dépendance – Service
de médecine communautaire de premier recours
et des urgences (SMPR-HUG)

L'équipe de Nuit blanche?
Coordination
Roxane Morger Mégevand, coordinatrice,
Stephane Moelo, collaborateur, David Perrin,
collaborateur, Garance Zarn, chargée de projets
(jusqu'au 30.11.2019)

**L'équipe d'intervenants Nuit Blanche? et
Drug checking**
Maeva Barria, Loïs Castellano, Anna Cimino,
Emma Courtaigne, Raphael Gay-Balmaz,
Killian Gothuey, Marion Kirchhofer, Fatima Laribi,
Sebastien Lotterio, Vincente Pedro Ramos,
David Perrin, Vania Rocha da Silva, Olivier Stabile,
Nathanaël Sterenberg, Cyrus Brüggimann

Nos chaleureux remerciements pour leur travail
engagé à Nadia Borel et Marie-Claire Gamma,
collaboratrices Première ligne parties pendant
l'année 2019.

AXES DE TRAVAIL

Par Serge Longère, directeur de Première ligne

Les axes de travail qui sont décrits dans les lignes qui suivent, viennent souligner ce que l'équipe a su accompagner durant ces derniers mois et ce que nous souhaitons mettre en perspective.

Les aspects sécuritaires soutenus jusqu'alors par la présence d'agents de sécurité devant la grille d'entrée du Quai 9, ont été appréhendés différemment, en première intention grâce au travail formidable de ces agents venus d'un prestataire de service. Une envie de modifier l'approche et l'éventualité que la première personne que puissent rencontrer chaque jour nos usagers ne soit pas une personne en uniforme équipée d'une matraque et d'une bombe tranquillisante à la taille auront été déterminantes quant à notre choix de modifier cet aspect.

Nous avons estimé que l'approche retenue jusqu'alors n'était en rien sécurisante et renvoyait davantage de violence à contrario. Essayons de nous poser un instant, et tentons d'imaginer ce que ce premier contact peut renvoyer aux personnes qui se présentent à nous pour rechercher avant tout de l'aide, du soutien et du réconfort. S'il est vrai que des événements de violence peuvent se produire au sein du Quai 9 (liés au business ou aux règlements de compte notamment), il ne nous semblait pas nécessaire de continuer à en rajouter.

Cette année 2019, nous avons travaillé avec l'équipe du Quai 9 et les agents de sécurité, en première intention, pour créer du lien entre eux et considérer que tous ensemble forment une équipe. Le staff présent chaque jour laisse à chacun sa spécificité et son champ de compétences, mais fait corps, et fait bloc pour donner sens au travail et aux réponses apportées, souhaitées comme harmonieuses auprès des usagers. Petit à petit, cette réflexion a cheminé pour aboutir à la décision d'embaucher dès 2020 des agents de médiation. Nous souhaitons privilégier les caractéristiques liées à la médiation plutôt que celles liées à la sécurité qui sous-entendraient que le lieu et/ou le public serait insécure.

En revanche, s'il est un aspect qui pourrait quant à lui, sans être tout à fait insécure, traduire la crainte liée à la méconnaissance de ces troubles associés à l'ignorance quant aux conduites à tenir, est celui **des troubles psychiques** manifestes chez bon nombre de personnes reçues au Quai 9. Force est de constater que les troubles du comportement sont de plus en plus présents chez les usagers vivant à la rue et laissés pour compte dans leur isolement lié à leur comorbidité. Nous tentons pour le moment, mais en vain, d'orienter ces personnes en souffrance sans obtenir de réels résultats. C'est un travail à mener en réseau avec les équipes soignantes identifiées et l'ensemble du réseau associatif régulièrement interpellé par la multiplication de ces souffrances

exprimées. Au sein du Quai 9, nous devons être mieux équipés et habilités pour recevoir et appréhender ces personnes psychologiquement en souffrance, ainsi une formation pour les collaborateurs de Première Ligne sera mise en place courant 2020. Ce chantier est un véritable challenge de ces deux prochaines années.

Le travail avec la police s'est poursuivi cette année avec des interlocuteurs plus ou moins à l'écoute, compréhensifs et ayant réellement la connaissance de notre travail et de la politique des quatre piliers, menée en Suisse. Régulièrement, des stagiaires policiers viennent visiter le Quai 9 et bénéficient d'une sensibilisation de cette politique des quatre piliers. Nous sommes amenés à insister sur notre vision de la RdR, qui de fait modifie le regard sur les consommations de substances : être dans le non-jugement, s'abstenir de principes moralistes et rappeler le fait que la politique de RdR ne s'inscrit pas dans un paradigme lié à l'abstinence ou à l'injonction thérapeutique.

Si certains policiers sont en capacité d'entrevoir ce point de vue et d'admettre que cette politique de RdR a permis des avancées considérables en santé publique auprès du public concerné, tous n'en retiennent pas les bienfondés et restent arc-boutés sur la consommation d'une substance illégale. Être en capacité de tolérer l'illégalité n'est pas compréhensible par tous, il faut bien l'admettre.

De ce fait au quotidien et en fonction des patrouilles policières, le travail au Quai 9 est plus ou moins simple. Au regard de l'activité de la salle de consommation, il va de soi qu'il n'est pas possible d'interpeller une personne se rendant à la salle, puisque de fait elle a du produit sur elle. Si une grande majorité des policiers municipaux (police de proximité) entendent et comprennent ce point de vue, il n'en est pas toujours de même avec la police cantonale. C'est donc un travail au quotidien qui permet de maintenir un fonctionnement acceptable par tous. La présence policière entraîne de fait une crispation aux alentours de la salle de consommation et provoque une ambiance tendue au sein même du lieu.

Cependant nous pouvons, par ailleurs et au regard des accès de violence au sein même de la salle ou à proximité, être contraints de faire appel aux forces policières, comme une aide extérieure de ce qui ne peut plus être géré par les collaborateurs. Cet état de fait provoque parfois de l'ambiguïté ou plutôt une confusion des attentes du rôle de la police comme associée à la gestion d'un quotidien comme celui d'une salle de consommation située au centre d'une ville comme Genève. Cette confusion pourrait se traduire par « besoin de la police mais pas trop tout de même ». D'autre part et il me semble important de le souligner, cette « collaboration » ou partenariat avec les forces de

l'ordre peut amener à quelques suspicions de la part des usagers envers l'équipe du Quai 9 et plus largement de Première ligne. Ces aspects ont été d'ailleurs abordés à quelques reprises dans les temps de parole organisés.

Soulignons également que la présence d'une salle de consommation attire de fait les dealers qui ne sont pas les bienvenus au sein de notre lieu, mais qui pourraient avoir tendance, du moins pour certains à « profiter » du lieu pour vendre en toute quiétude. Première ligne ne soutient bien évidemment pas les vendeurs de stupéfiants, mais ne collabore pas pour autant avec la police pour dénoncer les dealers. Notre travail consiste à faire comprendre aux forces de l'ordre qu'il existe une différence entre ce que nous appelons « le deal de fourmi » qui n'a d'autre objectif que de se donner le moyen de consommer et le deal qui aurait des objectifs lucratifs.

Notre travail au quotidien avec la police nécessite de donner sens à cette politique des quatre piliers qui vise à souligner comme primordiale une approche de Réduction des Risques et d'insister sur le fait qu'une approche trop répressive serait contre-productive. Et dans le même temps de faire comprendre aux usagers que l'existence d'une salle de consommation n'ouvre pas les portes d'un possible trafic qui resterait impuni. On peut se demander l'intérêt de venir contrôler et verbaliser les usagers à proximité de la salle de consommation du Quai 9, de manière soutenue pour certaines et certains d'entre eux (elles), qui par défaut de paiement, se retrouveront dirigé-e-s vers Champ-Dollon, dont le coût journalier reste une charge pour la collectivité.

La question sur les consommations d'alcool, n'aura été abordée que succinctement durant l'année 2019. Cela étant, elle n'est pas pour autant mise à l'écart. Ce qui doit se réfléchir au-delà de la consommation d'alcool qui est dans la majorité des cas le premier produit consommé au quotidien, est la question de l'acceptation de la consommation d'alcool à l'intérieur des locaux. Au sein de l'équipe comme auprès des usagers, les points de vue divergent et nous allons prendre le temps d'aborder plus régulièrement ce sujet. Que serait-il possible d'envisager au sein de notre organisation pour permettre aux usagers de pouvoir entrer dans la structure avec leur canette de bière, sans être contraints de la boire d'un trait avant de passer le seuil du Quai 9, ou bien encore sans prendre le risque que leur bière disparaisse ? Deux collaborateurs de Première ligne intéressés par le sujet vont travailler cette thématique prochainement.

Les offres en matière d'aide et de soins aux personnes usagères d'alcool en difficulté se cantonnent au projet « arrêt » et ne proposent de manière formelle et protocolisée qu'un projet « changement » limité à la réduction des consommations. Ces réponses, si elles s'avèrent efficaces pour certains, mettent également en échec beaucoup d'autres. Nous voudrions, d'ici quelques temps, travailler sur des principes, méthodes et outils d'accompagnement à la réduction des risques chez les personnes

usagères d'alcool, en tenant compte de la particularité de l'espace du Quai 9. Pour nous, encore une fois, c'est l'usager lui-même, avec notre aide si possible, qui peut le mieux définir ce moindre risque acceptable pour lui et applicable dans son cadre d'existence.

Une politique de santé publique autour de la problématique des usages d'alcool devrait décliner ses objectifs d'intervention selon trois axes : accompagnement à l'arrêt au moyen du sevrage ; accompagnement au réaménagement des consommations en vue d'en réduire les dommages (il peut s'agir d'une modification quantitative médicalisée ou non, d'une modification qualitative) ; accompagnement des consommations telles qu'elles existent, sans perspective immédiate d'un changement des pratiques avec pour priorité la sécurisation des personnes et de leurs usages, tout comme cela peut se faire au sein du Quai 9 depuis 19 ans avec les substances illicites ou détournées de leur usage initial.

L'investissement de l'espace extérieur. « Redonner la place extérieure aux usagers et aller parquer son véhicule ailleurs », ainsi pourrait se traduire ce que nous avons fait bouger assez rapidement et dans un premier temps. Une fois cette étape passée, cet espace extérieur jusque-là inexploité par les usagers, tassés devant la grille ou encore de l'autre côté des voies de tramway, a été aménagé et investi par ces derniers. Grâce à l'investissement important d'une collaboratrice [Merci Gloria] et de celui d'un bénévole, on y a planté de la rhubarbe et des poireaux. Nous y verrons prochainement des fleurs.

Les autres projets en cours et/ou à venir : au sein de l'association il y a aussi d'autres envies, et projets en réflexion : la mise en place d'un espace spécifique pour les femmes, un projet citoyen, un projet de repas mensuels, des projets d'écriture ou de développement personnel. Des projets qui verront sans doute le jour pour améliorer le mieux-être des consommateurs qui viennent au Quai 9. Des projets pour parvenir à les accompagner dans d'autres moments d'une vie qui pour beaucoup semble tourner en boucle. Un projet à redéfinir et à redimensionner, ayant pour objectif de former et sensibiliser les partenaires avec lesquels nous travaillons, mais aussi tout nouveau membre de l'équipe Première ligne, de manière à ce que chacune et chacun puisse ne pas rentrer en fonction sans un minimum de savoir.

LE QUAI 9 / ESPACE D'ACCUEIL ET DE CONSOMMATION

Quelques chiffres pour illustrer le bilan 2019 de Quai 9

150

nouvelles personnes inscrites

43'070

consommations pour 849 personnes différentes

42,45%

de consommation par voie intraveineuse, dont 34,36% d'héroïne

17,73%

par sniff, dont 46,64% d'héroïne

39,81%

par inhalation, dont 67,94% d'héroïne

513

soins donnés

STATISTIQUES ET TENDANCES DE CONSOMMATION

Par David Sensibile et Olivier Stabile, collaborateurs Quai 9

En 2019, nous avons comptabilisé 43'070 passages au sein de la salle de consommation du Quai 9, pour un accueil de 849 personnes différentes. Si le nombre de consommations a baissé par rapport aux années de fortes augmentations (2014 à 2017), il retombe au niveau de la période des années 2011 à 2013.

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
46'447	46'240	45'669	48'615	48'726	54'181	49'126	45'871	43'070

Si l'on prend le nombre annuel moyen de passages par consommateur ayant fréquenté la salle de consommation, on constate des chiffres stables depuis 2015 (un peu plus que 50) alors que pour les années précédentes il ne dépassait pas les 40. Ces chiffres montrent que s'il y a moins de personnes différentes qui viennent consommer au Quai 9, leur consommation est augmentée. Notre hypothèse d'une consommation répétée comblant le désœuvrement et l'ennui semble se confirmer, en lien avec une dépendance plus soutenue, une accoutumance au produit et une situation d'errance.

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
36,8	39,7	40,5	39,9	51,2	57,6	54,3	51,6	50,7

Concernant les modes de consommation, nous ne constatons pas d'évolution significative par rapport à 2018. L'injection est toujours le mode le plus pratiqué, quoiqu'en faible diminution (42,45% en 2019 contre 43,83% en 2018). Le sniff diminue aussi (17,73% en 2019 contre 20,52% en 2018).

L'inhalation est en revanche en augmentation (39,81% en 2019, contre 35,6% en 2018, 36,46% en 2017 et 30,6% en 2016). Deux hypothèses émergent : le fait que la capacité de la salle de fume ait été augmentée de 4 à 5 places (projet d'agrandissement de la salle de fume à 8 places en 2020) ; le fait que pour certains usagers au capital veineux désastreux, pour ne pas dire quasi inexistant, ce mode se révèle être une alternative pendant un certain temps.

Un espace, « petit bocal », a été mis à disposition des usagers afin qu'ils puissent baser la cocaïne avant d'entrer en salle d'inhalation, et d'économiser ainsi un temps précieux lorsqu'ils se trouvent en salle de fume. En effet, baser de la cocaïne peut prendre un certain temps (transformer la poudre de cocaïne en un petit caillou). D'autre part, constatant que de plus en plus d'usagers basent la cocaïne, des pipes à crack sont vendues aux usager-ères-s pour éviter des risques de transmissions de maladies telles que le VHC.

Il sera important de poursuivre le travail de réflexion autour de la réduction des risques pour les fumeurs. L'impact et les effets néfastes sur les poumons, les conséquences à long terme, notamment en lien avec

l'utilisation quotidienne et répétée de feuilles d'aluminium, en lien avec le mélange de différents produits sont importants et à prendre en compte.

Au sujet des produits consommés, l'héroïne reste le premier des produits utilisés au Quai 9, dans les trois modes de consommation. On constate néanmoins une baisse significative de la consommation d'héroïne par injection (34,36% en 2019 contre 47,44% en 2018), de même qu'une baisse de la consommation d'héroïne en inhalation (67,94% en 2019 contre 77,43% en 2018). Enfin on constate aussi une baisse de la consommation d'héroïne par sniff (46,64% en 2019 contre 55,75% en 2018) avec des chiffres qui restent néanmoins dans la moyenne de ceux de ces dernières années.

La consommation de cocaïne par injection est en légère augmentation (14,85% en 2019 contre 13,81% en 2018). On note qu'elle a pratiquement doublé depuis 2015 (7,41%), année où l'on avait assisté à une chute significative par rapport à 2014 (16,63%). La consommation de cocaïne en inhalation a quant à elle significativement augmenté (8,9% en 2019 contre 3,13% en 2018, 3,93% en 2017 et 1,72% en 2016).

Le Sevre-long®, sulfate de morphine, continue sa progression dans l'usage quotidien des usagers ; il s'est en effet installé de façon significative dans leurs consommations intra-veineuses (12,98% en 2019 contre 4,98% en 2018, et 0,52% en 2017). Même si le Sevre-long® est une très bonne alternative au traitement de substitué-

tion en cas de dépendances aux opioïdes, les effets secondaires étant moindres que ceux de la Méthadone par exemple, il est souvent détourné par les usagers de son usage premier – traitement par voie orale – et préparé pour pouvoir être injecté. Le Sèvre-Long® se présente sous la forme de comprimés de morphine à libération lente.

Comme les années précédentes, l'automate à seringues se révèle être un outil de dépannage nécessaire et très pertinent durant les périodes de fermeture. Ainsi, durant l'année 2019, 8239 boîtes flash ont été délivrées via ce dispositif. L'automate reste accessible durant les heures d'ouverture du Quai 9. Cet outil permet aux usagers temporairement éloignés de la structure et aux usagers ne souhaitant pas s'inscrire ou s'attarder au Quai 9 parce que le lieu peut être source de stress (présence policière, deal, visibilité de par l'emplacement), de bénéficier de matériel d'injection propre.

La présence constante et parfois massive des usager·ère·s pendant l'été a entraîné des événements de violences, physiques et verbales, qui ont mis à mal le fonctionnement du Quai 9, mais surtout la protection des professionnels et des usagers eux-mêmes. Pour ne pas fermer la structure pendant plusieurs jours comme ce fut le cas par le passé, la direction et les collaborateurs socio-sanitaires ont pris la décision de maintenir l'accès à la salle de consommation, mais de supprimer les prestations secondaires, ceci pendant une durée de 3 mois, de juillet à septembre. La possibilité de consommer en toute sécurité, de rendre, de changer et d'acheter du matériel a été maintenue. En revanche, l'accès aux douches, au bar, aux machines à laver et à la salle d'accueil (espace social) a été temporairement supprimé. Ce temps de respiration a permis à l'équipe de l'association Première Ligne de se remettre en question, de mener une réflexion approfondie sur sa façon d'accueillir les usagers, sur sa manière de travailler, sur son fonctionnement et sa posture professionnelle.

Des idées ont émergé, dont certaines sont devenues concrètes, au quotidien: la mise en place d'un espace convivial avec du café et du thé à l'attention des usager·ère·s; la mise à disposition de jeux de société, qui confèrent au Quai 9 un cadre convivial, au sein duquel il est possible de tisser des liens, faire connaissance, et apprendre à vivre ensemble; la collaboration avec l'association Partage afin de pouvoir offrir aux usager·ère·s en-cas (fruits, barres de céréales, biscuits etc.) et des affaires de première nécessité (savon, shampoings, brosses à dent, dentifrices, rasoirs etc.); l'instauration d'un temps de paroles entre les professionnels et les usagers pour construire ensemble différents projets et permettre une écoute spécifique en lien avec les problématiques rencontrées, du côté des usager·ère·s et du côté de l'équipe.

BILAN DU VOLONTARY COUNSELLING TESTING (VCT)

Par Luviana Dufey, collaboratrice Quai 9

Les nouvelles infections au VIH chez les personnes usagères de drogues ont drastiquement baissé grâce aux mesures de réduction des risques mises en place depuis les années 90. En revanche, la réduction des risques relative à l'hépatite C, l'accessibilité au traitement et les risques de réinfection restent encore des enjeux actuels majeurs.

En 2015, une analyse¹ de la situation de l'hépatite C chez les usagers de drogue en Suisse a révélé qu'entre 7700 et 15'400 d'entre eux étaient infectés par le VHC. Chaque année, on diagnostique le VHC chez environ 500 usagers de drogue par voie intraveineuse. La prévalence du VHC est estimée à 30% parmi les personnes se trouvant en traitement résidentiel de l'addiction ou dans des centres d'accueil à bas seuil. Cette proportion est bien plus élevée (jusqu'à 60%) pour les patients qui commencent une thérapie à base de diacétylmorphine. 90% des usagers de drogue par voie intraveineuse infectés par le VIH sont co-infectés par le VHC.

En 2019, nous avons constaté une augmentation du nombre d'entretiens et de dépistage VIH et VHC (virus de l'hépatite C) effectués au Quai 9 dans le cadre du Voluntary Counselling and Testing (VCT). Cela s'explique notamment par une meilleure accessibilité « dans l'ici et maintenant », les dépistages étant désormais réalisés à la demande, et non plus bimensuellement comme c'était le cas auparavant. L'effectif de l'équipe au quotidien ayant été renforcé durant les permanences d'ouverture du Quai 9, les collaborateurs ont une plus grande liberté d'action et peuvent se détacher plus aisément du reste de l'équipe. L'équipe formée au VCT essaye également d'améliorer la communication lors des permanences avec des flyers ou des pictogrammes. D'autre part, une collaboratrice parlant le géorgien, le russe et l'anglais a été accueillie au sein de l'équipe, et formée au VCT, ce qui a permis de mieux répondre à la demande du jour pour les usagers de drogue ne parlant pas le français.

Les tests s'accompagnent d'un entretien avec des questions sur la prise de risque, le mode de consommation, les pratiques sexuelles et des messages de prévention sur les modes de transmissions de l'hépatite C et du VIH. C'est aussi l'occasion d'aborder le traitement avec les molécules disponibles aujourd'hui et efficaces sans - ou presque - effets secondaires. Les usagers n'ont souvent pas de connaissances actualisées. Gardons en tête l'objectif de l'OMS d'éliminer l'hépatite d'ici 2030.

¹ Cominetti F, Simonson T, Dubois-Arber F, Gervasoni J.-P., IUMSP, Schaub M., ISGF, Monnat M., SSP. Analyse de la situation de l'hépatite C chez les usagers de drogue en Suisse. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2014. [Raisons de santé 234a]

VOLUNTARY COUNSELLING AND TESTING (VCT) EN 2019		
	VIH/Sida	VHC (Virus de l'Hépatite C)
Nombre de personnes vues en entretien	46	
Nombre de tests effectués	40	35
Genre	7 femmes 33 hommes	6 femmes 29 hommes
Nombre de tests réactifs	0	3
Statut légal en Suisse	20 ayants droit CH 9 Français 11 sans permis de séjour	17 ayants droit CH 10 Français 8 sans permis de séjour

Suite à 46 entretiens effectués durant l'année 2019 (contre 39 en 2018), 40 personnes ont pu être dépistées pour le VIH, et 35 pour le VHC, avec respectivement 0% de tests VIH réactifs, et 8,6% de tests VHC réactifs, qui devront par la suite être confirmés par une prise de sang.

Pour les personnes ayant été vues en entretien et non testées, voici les raisons :

- > refus ;
- > prise de risque trop récente. Les tests rapides que nous proposons au Quai 9 sont fiables dès le 3^e mois après la prise de risque ;
- > Hépatite C déjà connue et/ou traitée.

Malgré l'augmentation du nombre d'entretiens et de tests, nous rencontrons tout de même quelques contraintes notamment en ce qui concerne les personnes ayant déjà été testées positives au VIH et/ou Hépatite C et pour celles qui ont déjà été traitées. En effet, les tests effectués au Quai 9 sont des Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) qui ne sont utiles que pour les personnes qui n'ont jamais été testées ou les personnes connues comme étant négatives aux différents tests.

Pour les personnes usagères de drogues ayant déjà été en contact avec le virus de l'Hépatite C ou VIH (traité ou non), seul un bilan sanguin peut indiquer une réinfection ou les valeurs hépatiques.

Le défi à relever depuis plusieurs années est d'avoir un meilleur suivi en cas de test réactif. Jusqu'à présent, les personnes usagères de drogues qui découvrent le test réactif au virus de l'hépatite C, sont relayées vers la consultation HIV des HUG, chez leur médecin traitant, au Programme Santé Migrant, ou au Checkpoint, pour confirmer le test par une prise de sang. Pour certains inscrits au Quai 9, leur situation irrégulière ou le fait de ne pas être assuré, représente un frein à ce suivi et surtout à l'accès au traitement.

Nous formulons le vœu que les personnes souffrant d'une infection du foie par le VHC et n'ayant pas d'assurance maladie ou ayant des difficultés à accéder au service de soins habituels puissent prochainement avoir accès plus facilement au traitement de l'hépatite C. Un projet avec le Groupe Sida Genève est en cours avec un possible démarrage fin 2020.

BIILAN DES SOINS

Par Luviana Dufey, collaboratrice Quai 9

La structure du Quai 9 comporte une salle de soins, dans laquelle se tient une permanence médicale deux fois par semaine, et où des soins et entretiens individuels peuvent être effectués, à l'attention des usagers.

En 2019, 513 soins et entretiens ont été effectués. Les problématiques rencontrées dans le cadre de ces soins sont souvent en lien direct avec la consommation de substances (soins d'abcès, états fébriles, hypostimulation) et peuvent consister en une réfection de pansement, une prise de température, un entretien en lien avec la consommation ou non, une surveillance de surdosage, une écoute. Mais cette prestation est également l'occasion d'effectuer le relais vers des structures médicales, pour des questions de sevrage (services d'addictologie par exemple) ou de santé générale pour des questions somatiques. Ainsi, 13% des soins en question ont abouti à des relais médicaux, facilitant parfois une réinsertion dans les soins, ou un accès aux soins pour les usagers de drogue ne bénéficiant pas d'une assurance-maladie.

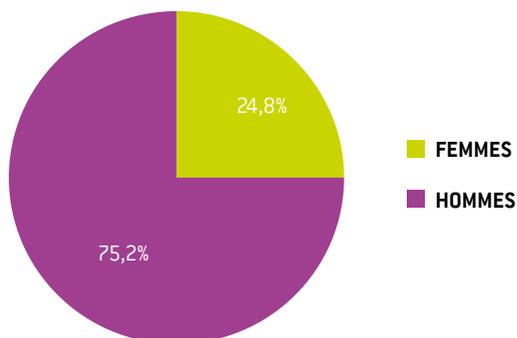
L'augmentation de l'effectif de l'équipe au quotidien a permis aux collaborateurs de se détacher du terrain, de prendre plus de temps avec les usagers, d'établir un lien de confiance qui les encourage à revenir plus facilement consulter, et d'argumenter davantage les transmissions écrites.

Il reste cependant un défi majeur concernant les soins et plus précisément les cas psychiatriques. Au Quai 9, nous rencontrons de plus en plus de personnes présentant des problématiques psychia-

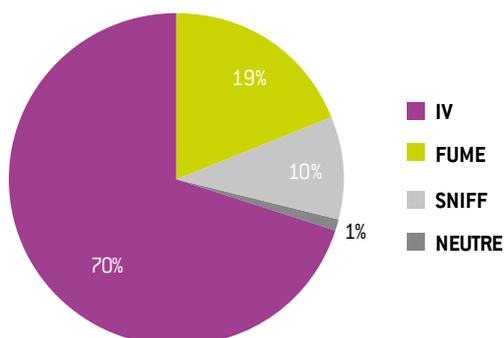
triques difficiles à gérer en collectivité dans nos locaux (par besoin de soins individuels et particuliers). Malheureusement il existe peu de ressources et d'infrastructures adaptées à ces personnes.

TYPES DE CONSULTATIONS ET RÉPARTITION EN %	
Soins liés à l'injection	28%
Conseils VHB/C - VIH	3,14%
Surdose de produits (surveillance)	2,57%
Investigations d'états somatiques	22%
Soins non liés à l'injection	28%
Investigation pour situation psychiatrique	2,28%
Information/conseils relatifs aux problèmes de dépendance + relais	13,14%

SOINS/GENRE



SOINS/MODE DE CONSOMMATION



COMORBIDITÉS PSYCHIATRIQUES

Par Oulfa Bouhalfaia, collaboratrice Quai 9

Nous accueillons dans notre structure des usagers confrontés à des difficultés de logement, d'accès à des soins médicaux ou à des lieux d'hygiène sanitaire, à un manque de lien social, qui mettent à rude épreuve leur santé mentale et leur moral. Ceux-ci se traduisent par différents niveaux de troubles psychologiques et/ou psychiatriques allant de la dépression à des troubles bipolaires, des troubles schizophrènes, diagnostiqués ou non.

Pour certains, ces troubles ou pathologies étaient sous-jacents, pour d'autres, nouveaux, mais le résultat est le même. Quelle réponse le système de soin actuel apporte-t-il aux usagers présentant des problématiques à la fois d'addiction et psychiatriques ?

Au quotidien, nous constatons chez certains usagers des comportements ou des discours, qui nous laissent penser à des décompensations psychiatriques sévères avec des hallucinations visuelles et auditives ; il nous arrive également d'être témoins d'idées suicidaires.

Les produits consommés tels que la cocaïne ou le Dormicum par exemple peuvent engendrer des troubles du comportement qui s'expliqueraient par l'effet même du produit, sur le moment, juste après la consommation. Cependant, même sans consommation, ces troubles s'observent pour un nombre croissant d'usagers. Certains nous confient même consommer afin de réduire ces troubles psychiatriques.

En tant que collaborateurs socio-sanitaires, nous sommes amenés par moment à alerter les services d'urgences et à adresser des usagers en pleine décompensation. Cependant nous constatons que ces mêmes usagers se représentent au sein de notre institution quelques heures plus tard. Est-ce un manque de places d'hospitalisations dans les services de psychiatrie ? Ont-ils été correctement évalués ? De nombreux questionnements persistent.

Notre système de soins actuel nous permet-il de prendre en charge globalement la problématique des usagers ? C'est-à-dire une prise en charge complète et adaptée qui tienne compte des addictions (alcool, drogues, ...) et de la problématique psychiatrique ?

Témoignages d'usagers

« Je me suis fait hospitaliser, on a introduit la méthadone, mais je voyais le psy une fois par semaine, il ouvrait une brèche en moi, je sortais du rendez-vous en me disant que je ne le reverrais pas avant une semaine, du coup cette hospitalisation m'a fait plus de mal qu'autre chose, je reste avec mes blessures, cette brèche reste ouverte et du coup j'allais me faire un taquet pour aller mieux, ça n'a rien arrangé. Quand on me dira qu'un psy pourra me voir plus régulièrement en étant hospitalisé, je serai preneur... Comment ne pas devenir dingue quand t'es à la rue... »

L'impuissance est notre symptôme en tant que collaborateurs. Nous sommes spectateurs et sans moyens d'actions face à de plus en plus d'usagers présentant des troubles psychiatriques. La précarité amène à l'exclusion sociale, l'isolement, la rupture de liens familiaux, le manque d'estime de soi. Comment maintenir une santé mentale saine dans ce contexte ?

Nos moyens d'actions à ce jour sont limités. Nous appelons le 144, puis les ambulanciers font à leur tour appel à un médecin afin de statuer sur la capacité de discernement de l'usager. Celle-ci est basée sur des critères très précis que parfois nos usagers ne remplissent pas.

Nous avons la chance d'avoir un médecin au sein du Quai 9 deux fois par semaine. Nous lui adressons les usagers pour une éventuelle hospitalisation volontaire, des conseils, un entretien de soutien, mais ce moyen a ses limites dans le sens où nous ne sommes pas sûrs que l'usager se représente sur le jour de présence du médecin.

Au quotidien, nous nous rendons disponibles et donnons une attention particulière pour que l'usager puisse déposer ses problématiques autour d'un café ou dans un espace plus intime, comme la salle de soins ou le « bocal » afin de ne pas alimenter ses angoisses, ses troubles, mais plutôt de les recueillir dans le but de décharger ce fardeau qu'il transporte constamment. Tout ceci contribue à conserver une ambiance sécurisante, soutenante et agréable au sein du Quai 9.

Nous devons assurément travailler au sein de l'institution sur des possibilités de collaborations avec des médecins psychiatres, des établissements de soins psychiatriques, afin de pouvoir proposer davantage de réponses aux besoins des usagers.

VIOLENCES

Par Cassandra Grandjean, collaboratrice Quai 9

Durant l'année 2019, l'équipe de Première Ligne a constaté au début de l'été, une nouvelle augmentation des cas de violence.

Nous avons réfléchi ensemble à ce qui pouvait être source de tension, et avons décidé, lors de colloques et lors d'un séminaire institutionnel, d'analyser notre pratique professionnelle au quotidien, de pointer ce qui pouvait « être violent » de notre côté. Comment pouvons-nous, inconsciemment, générer de la violence chez les usagers ?

Plusieurs pistes ont été mises en avant : la chaleur, la surconsommation mais aussi la fatigue de l'équipe de terrain due à une sursollicitation à laquelle elle est confrontée quotidiennement, pouvant engendrer une disponibilité moindre et un sentiment de rejet chez les personnes que nous accueillons.

Afin de réduire la fatigue et le sentiment de sursollicitation, il a été décidé que l'effectif serait augmenté de 4 à 5 collaborateurs sur les permanences quotidiennes. Ce cinquième poste permet de répondre aux demandes qui concernent les prestations secondaires (douches, lessives, entretiens) et aux collaborateurs d'être plus disponibles pour des entretiens ou des accompagnements, de proposer un accueil de meilleure qualité, axé sur la bienveillance et l'écoute de l'autre.

D'autre part, il a été décidé d'organiser des temps de paroles afin d'échanger avec les usagers, de leur donner la possibilité de nous transmettre leurs impressions et ressentis, ainsi que des pistes de réflexions. Ces temps de parole leur ont permis de nous donner des éléments pouvant expliquer cette augmentation de la violence :

- > présence policière accrue, axée essentiellement sur la répression ;
- > manque de produit et de moins bonne qualité ;
- > précarité dans laquelle vivent la plupart des usagers (personnes sans domicile fixe, isolées, avec très peu de liens sociaux, en marge de la société, stigmatisées, personnes devant trouver des stratégies financières comme la mendicité, le deal ou la prostitution) ;
- > situation illégale, sans droits (sans-papiers, personnes migrantes).

Ces facteurs, qui sont à prendre en compte dans l'accueil, jouent un rôle déterminant sur l'état émotionnel et psychique des personnes usagères de drogues que nous accueillons au Quai 9. Cette dimension-là nous a rappelé que ce n'est pas aux usagers de s'adapter à l'équipe, mais l'inverse. Nous nous devons de nous rappeler les conditions dans lesquelles ces personnes vivent, et que nous ne pouvons pas exiger d'elles qu'elles se mettent à notre niveau. Cela a permis à l'équipe d'évoluer vers une posture plus tolérante et bienveillante.

Les temps de paroles nous ont également permis d'échanger avec les usagers, afin qu'il y ait une prise de conscience collective, que ce lieu n'appartient pas seulement aux collaborateurs, mais avant tout aux usagers du Quai 9. Il en est aussi de leur responsabilité de faire en sorte que ce lieu collectif reste un lieu où ils se sentent en sécurité. Notre but visait aussi à ce que les usagers se sentent acteurs du lieu, qu'ils se sentent investis d'une responsabilité vis-à-vis du « vivre ensemble dans cette structure ».

Des sanctions à éloignement

Depuis des années, la structure Quai 9 était régie par de nombreuses règles que les usagers devaient

respecter. Ils étaient souvent « sanctionnés », pour une période plus ou moins longue. Nous nous sommes alors attardés davantage sur ces sanctions, afin de nous en réapproprier le sens. Ces sanctions ont-elles du sens ? Pourquoi certaines règles ne sont-elles pas respectées ? Qu'avons-nous d'autres comme solutions ? Ne mettons-nous pas davantage les usagers en difficultés en les sanctionnant ? Ces questions ont fait débat et nourri pendant plusieurs semaines nos réflexions.

Interdire l'accès au lieu systématiquement, et rejeter ceux qui le sont déjà ne faisait plus forcément sens pour l'ensemble de l'équipe. Nous avons donc décidé « d'éloigner » les personnes sur des courtes durées, plutôt que les « sanctionner » sur du long terme. Et lorsque nous réaccueillons ces personnes, nous les invitons à une rencontre avec un ou deux collaborateurs, afin de comprendre et échanger sur ce qui a mené à cet éloignement.

Ces nouvelles stratégies mises en place par l'ensemble des personnes qui fréquentent le lieu, les collaborateurs et les usagers, se sont révélées payantes, puisque nous constatons de manière générale une diminution des tensions et des conflits qui y sont inhérents.

OVERDOSES

61 appels au 144 ont été nécessaires en 2019, contre 33 en 2018, à la suite de cas de surdoses, principalement dues à la prise d'opioïdes. Ce chiffre a donc doublé. On remarque que ces surdoses concernent, pour au moins la moitié d'entre elles, des personnes qui ont été en rupture de consommations pendant plusieurs semaines (incarcération, sevrage, éloignement etc.). Nous relevons l'importance d'insister sur les messages de réduction des risques au moment du retour de l'usager au sein de la salle en réactualisant en première intention le questionnaire d'entrée, en insistant sur le fractionnement de la dose consommée et en évitant, au moins pendant la première semaine de retour, plusieurs passages journaliers. Les collaborateurs sont souvent mal à l'aise pour refuser à un usager un 2ème passage de crainte que l'usager aille consommer à l'extérieur. Ceci étant, nous restons persuadés qu'un bon entretien de réduction des risques peut non seulement éviter l'overdose au sein de la salle mais aussi la prise de risque à l'extérieur. Former l'ensemble de l'équipe à l'entretien motivationnel pourrait être un outil aidant pour les collaborateurs.

RÉSEAU & PARTENARIATS PERMANENCES MÉDICALES HUG AU QUAI 9

Par Drs Sylvain De Lucia, Giovanni Innaurato & David Sch-rumpf, médecins au Service de médecine communautaire de premier recours et des urgences (SMPR-HUG)

Pour débiter, nous aimerions vous faire part de quelques remarques et réflexions des usagers à l'égard des médecins que nous avons entendues en 2019 : « Mais doc, dites-moi, c'est une obligation de venir ici pour vous ou c'est un choix » ou encore « Franchement, vous avez du courage de venir vous occuper de nous ! » ou tout simplement « Merci ».

Prodiguer des soins c'est être présent. Être à disposition sans forcer, être à l'écoute sans juger, savoir aiguiller en respectant l'autonomie de la personne, proposer un compromis acceptable ou simplement panser.

Le rôle des collaborateurs (infirmiers, éducateurs et travailleurs sociaux) au Quai 9 au quotidien et des permanences médicales bihebdomadaires (médecins du Service de Premier Recours des HUG, 6hr par semaine) est d'offrir un début de prise en charge socio-médicale aux usagers. L'étape suivante étant de les référer si nécessaire au réseau le plus adapté à leur situation.

Cette année, les soins médicaux, anonymes, sans rendez-vous et gratuits prodigués par l'ensemble des collaborateurs du Quai 9 ont permis de prendre en charge 513 usagers. 60% des consultations ont été effectuées par les médecins sur les heures de permanences. Ce pourcentage est relativement stable depuis 2010 et montre bien que les usagers connaissent, attendent et bénéficient de ces permanences.

Les soins somatiques, en particulier cutanés, en lien ou non avec des injections représentent 56% des consultations, les investigations des états somatiques 22% et les conseils sur la dépendance ainsi que des relais 13%. Les conseils sur les maladies transmissibles (VIH/VHC), les surdosages de produits et les investigations de problèmes psychiatriques ferment la marche.

Cette année a vu se renforcer l'utilisation d'un nouveau produit. Depuis 2017 est apparu le Sevre-long®. Ce médicament composé de sulfate de morphine à longue durée d'action est prescrit comme traitement de substitution alternatif à la méthadone. Les usagers le consomment en injection intraveineuse. Sa composition complexe nécessite, après l'avoir chauffé, un double filtrage à froid. L'effet attendu est, comme pour tous les opiacés, sédatif.

Alors qu'il ne représentait que 0.5% des produits consommés en 2017, sa consommation est passée à 13% en 2019. La consommation des autres substances est restée globalement stable (méthadone à 7%) à l'exception de celle de l'héroïne qui est passé de 2017 à 2019, respectivement de 56% à 34%.

Le Sevre-long® est actuellement particulièrement utilisé par les usagers originaires des pays de l'Est. Les raisons de ce changement de pratiques restent, à l'heure actuelle, peu claires. Mais, en dernière analyse, il semble évident que la consommation dépend de l'offre du marché.

Pour finir, nous aimerions attirer votre attention sur un autre aspect des statistiques, ce qu'elles ne montrent pas. Nous souhaitons ainsi mettre en avant les éléments suivants :

1. Les usagers qui ne se présentent jamais aux consultations. Les usagers invisibles, oubliés, discrets, fuyants, les usagers pressés, les usagers présentant un probable trouble psychiatrique non stabilisé, les jeunes usagers. Il est fondamental de ne pas les oublier.

2. Le lien entre usagers et médecins. Une permanence, c'est aussi être présent. Être là pour une poignée de main, un sourire, servir un café. Créer un lien humain, un lien de confiance et de bienveillance.

3. La collaboration avec l'équipe. Une discussion au coin d'une table de consommation. Une consultation tripartite avec un usager dans la salle de soin, un débriefing avec un point de vue médical, un appui médical pour une décision d'équipe. La collaboration est, et reste, au centre de notre travail.

Notre travail au Quai 9 s'inscrit dans la longue durée, en créant un climat d'écoute et de confiance et dans une volonté active d'accompagnement médical bienveillant de nos usagers. Le travail d'équipe offre une structure solide et constante sur laquelle les usagers peuvent s'appuyer s'ils le souhaitent.

Nous serons toujours là l'année prochaine.

POSTE TRANSFRONTALIER – COLLABORATION AVEC L'APRETO

Par Pascaline Comte Dizier, éducatrice spécialisée, CSAPA Apréto - Annemasse

Le poste transfrontalier a débuté en mars 2018. La première année a été l'occasion de découvrir le réseau, se mettre en lien avec les différents partenaires et ainsi se faire connaître de chacun. Il a fallu prendre ses marques pour trouver une organisation qui s'adapte au mieux aux usagers et aux différents organismes et percevoir quelle couleur sera donnée à la pratique dans cet entre deux pays.

Pour rappel voici les missions de ce poste :

- > développer la collaboration transfrontalière entre les associations Première ligne à Genève et APRETO à Annemasse ;
- > intervenir le plus précocement possible afin de raccourcir le temps passé dans l'addiction et la précarité

- sur le sol suisse et donc en rupture de droits et d'accès aux soins avec le pays d'origine ;
- > informer, orienter et accompagner les personnes usagères de drogues de nationalité française fréquentant le Quai 9 vers une prise en charge sanitaire et sociale en France, sur l'agglomération annemassienne, où cette prise en charge est possible avec l'Apréto d'une part, et avec les centres d'hébergement d'urgence et d'insertion d'autre part ;
 - > coordonner avec les collaborateurs-trices de Première ligne (Quai 9 et Pôle) les suivis individualisés des personnes usagères de drogues de nationalité française sur leur territoire d'origine.

La manière de travailler est très particulière à ce poste. En effet, il nécessite à la fois patience, adaptabilité et souplesse. La première étape consiste à entrer en lien avec les usagers français utilisant la salle de consommation à moindre risque. Ils sont rencontrés à l'accueil, en salle de consommation ou aux abords du Quai 9. La plupart du temps, je profite des collaborateurs sociaux-sanitaires, de leurs connaissances de la personne afin qu'ils me présentent. Cette mise en lien rassure souvent les usagers. Pour la suite des rencontres, une des difficultés est que les personnes ne sont pas toujours disposées à un échange ou à entreprendre des démarches. Il faut trouver le bon moment, l'interstice qui va permettre d'être entendu. Parfois il aura fallu plus de quinze rencontres, avec simplement un « bonjour », parfois quelques bribes de paroles pour que cela débouche sur un entretien de cinq minutes et puisse faire émerger une demande.

Une autre manière d'entrer en contact avec les personnes est le travail en lien avec le Pôle de valorisation. Je profite des temps d'ateliers « bas seuil » du Pôle pour rencontrer des français qui auraient sollicité le dispositif ou pour approfondir la connaissance d'une situation. Je peux également profiter de ces moments hors consommation pour leur proposer un entretien individuel, permettant de riches échanges. J'ai pu constater durant cette année 2019 que le bouche à oreille m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes.

Les demandes et les besoins des personnes sont multiples et sont propres à chacune. Malgré tout, j'ai pu noter que la grande majorité a une situation administrative très précaire (vol ou perte des papiers

d'identité, plus de couverture maladie, pas d'accès aux droits sociaux etc.). La majorité d'entre elles sont SDF sur Genève, parfois depuis de nombreuses années, sans être retournées en France depuis longtemps. Les situations individuelles sont donc très complexes. Et bien que la frontière ne se situe qu'à 10 km il n'est pas si simple pour elles de venir jusqu'à Annemasse.

En effet, pour les personnes les plus marginalisées leur quotidien sur Genève est souvent source d'inquiétudes, de tension. Chaque journée ils doivent gérer l'effet du manque, trouver à manger, trouver de l'argent, trouver du produit, gérer leurs consommations, et le soir venu se mettre en sécurité, sans parler des risques permanents liés à la police. Les contrôles sont réguliers, parfois même plusieurs fois par jour. Les amendes s'accumulent et sont converties en jours amendes. Beaucoup de personnes accompagnées font des séjours à la prison de Champ-Dollon.

De plus, les réorienter vers la France trop rapidement a montré ses failles. Une arrivée sur France sans préparation est vouée à l'échec, la situation au regard de l'hébergement est une vraie problématique : démarrer une inclusion en substitution demande d'être disponible tous les jours pour pouvoir se rendre au Centre de soins de l'APRETO pour prendre son traitement.

Leur demander de faire le trajet, tous les jours, pour être le matin à Annemasse est très coûteux en transport en commun et engendre le risque de se faire verbaliser. Accéder à un hébergement est extrêmement difficile : d'une part il n'est pas possible d'appeler le 115 (numéro d'hébergement d'urgence) depuis la Suisse, d'autre part les hébergements proposés ne sont pas tous à Annemasse et doivent être renouvelés tous les jours. Autre point important, certains d'entre eux ont des animaux de compagnie ce qui complique encore plus l'accès au logement.

C'est pourquoi l'Apréto propose des nuitées d'hôtel afin de faciliter les conditions d'inclusion. En 2019, sept personnes ont pu en bénéficier

BILAN ANNÉE 2019 : 50 PERSONNES ONT ÉTÉ RENCONTRÉES DONT 25 NOUVELLES PERSONNES		
ANNÉE	2019	2018
Nombre de personnes	50	40
Nouvelles personnes en 2019	25	
Hommes	41	29
Femmes	9	11
ÂGE		
20/25 ans	3	2
25/30 ans	7	12
30/35 ans	14	12
35/40 ans	14	5
40/49 ans	10	6
+ de 50 ans	2	3
LIEU DE VIE (AU MOMENT DE LA RENCONTRE)		
Sans domicile	34	23
Hbgmt précaire	3	8
Individuel/famille	8	6
Incarcération	4	3

Sur les 50 personnes rencontrées :

- > 11 personnes ont été orientées à l'Apréto pour accéder à un traitement de substitution ;
- > 12 personnes ont été accompagnées lors d'incarcération. 4 personnes ont été rencontrées pour la première fois en lien avec le service social de la prison ;
- > sur ces 12 personnes une seule incarcéré en France, à la maison d'arrêt de Bonneville, 8 à Champ-Dollon, 2 à la Brenaz et 1 à Curabilis ;
- > 3 personnes accompagnées en lien avec les HUG suite à des hospitalisations ;
- > 9 personnes ont bénéficié d'une domiciliation à l'Apréto.

Demandes et démarches :

- > substitution ;
- > droits sociaux : Caisse d'Allocation Familiale, RSA (Revenu Solidarité Active), Couverture Maladie Universelle...);
- > domiciliation ;
- > papiers d'identité ;
- > problèmes médicaux ;
- > accès au logement ;
- > impôts ;
- > violences conjugales ;
- > recherche d'emploi ;
- > pôle emploi ;
- > orientation insertion ;
- > sevrage/cure/post cure ;
- > lien avec les avocats.

L'année 2018 a permis de poser des bases solides que l'année 2019 est venue consolider.

Grâce à la confiance qui m'est accordée, j'ai une grande mobilité et une capacité de travail dans les meilleures conditions permettant ainsi de toujours être au plus près des usagers et de leur réalité. De plus, des temps d'échanges réguliers avec les professionnels du Pôle et du Quai 9 permettent de faire le point sur les différents accompagnements et ainsi avoir une connaissance réciproque permettant un suivi constant et cohérent.

J'en profite pour remercier tous les intervenants de Première ligne pour leur disponibilité, leur soutien et leur professionnalisme.

VIGNETTES SOCIALES

Accompagnement de Lucie, 26 ans.

Amie d'une personne déjà accompagnée en 2018 qui lui a conseillé de me rencontrer. 1^{re} rencontre : janvier 2018. Elle connaît déjà l'Apréto, mais n'a pas accroché avec une collègue. Elle est sous substitution. Elle est au clair avec sa situation, ses demandes sont précises : logement, remettre à jour son RSA, et faire le point sur ses impôts.

Suite à une séparation fin 2018, elle est hébergée à droite et à gauche. Ses consommations ont largement augmenté. Ses passages au Quai 9 s'intensifient. Nous nous revoyons la semaine suivante pour continuer ses démarches : RSA, logement, impôts. Lucie est ponctuelle, motivée. Le contact est facile. En lien avec le Pôle, nous lui proposons de venir régulièrement participer aux ateliers, ce qui nous permettra de la voir régulièrement. Durant ces temps je peux échanger avec elle et avoir une meilleure connaissance de sa situation.

Fin Janvier, lors d'un entretien pour le RSA elle me fait part de violences conjugales, me montre des traces de coups, raconte ce qu'elle vit avec son ex-conjoint qu'elle a revu. Elle voulait porter plainte mais l'idée d'aller voir la police l'en dissuade, elle ne veut pas retourner au commissariat, même accompagnée. Je lui propose une solution d'hébergement d'urgence sur Genève dans un centre qui accepte les chiens. Aucune possibilité côté français.

En parallèle, je fais une Demande d'Hébergement d'Urgence en France ainsi que des aides financières. Elle ira quelques nuits puis retournera chez son compagnon. Elle dira avoir des pistes de logement, de colocation, puis son conjoint lui proposera de payer son prochain mois de loyer, finalement elle passe d'un endroit à l'autre. Suspicion d'hébergement contre échange de services.

Elle écrit une lettre pour demander un appartement thérapeutique relais à l'Apréto. Nous nous voyons très régulièrement, entre 2 à 3 fois par semaine entre janvier et mars. En février, elle souhaite se remobiliser pour retrouver un emploi, elle fait un essai dans un bar mais sans suite.

Mi-avril, elle me contacte par mail pour me demander de l'aider, elle souhaiterait partir en cure avec son chien disant que c'est « vital » pour elle. En France, seulement deux centres acceptent des chiens. Le premier a déjà une liste d'attente très longue, le deuxième semble envisageable. Mi-mai : elle fait sa lettre de motivation pour le centre.

Sa demande est acceptée, entrée prévue le 2 septembre 2019. A partir de cette période, sa situation se dégrade, elle paraît plus amaigrie, ne vient plus au rendez-vous. Elle est difficile à voir, les messages qu'elle m'envoie apparaissent comme des appels à l'aide. Des propositions lui seront faites, notamment une mise à l'abri à l'hôtel mais elle ne viendra à aucun rendez-vous avec le directeur.

Elle a un nouveau petit ami, violent physiquement et psychologiquement. Elle pense qu'il fait du mal à son chien pour la faire souffrir. Ils vivent en colocation. Elle ne souhaite toujours pas porter plainte. Elle dit « ne pas avoir le choix pour dormir au chaud, mais ça va j'ai une porte de chambre qui ferme à clé ». Je lui parle des associations pour femmes victimes de violences et de mes inquiétudes.

En juin : les choses se répètent, elle dit avoir besoin d'aide car va être à nouveau à la rue, un rendez-vous lui est donné pour une mise à l'hôtel mais elle ne viendra pas. Je n'arrive plus à trouver les moments pour pouvoir discuter avec elle.

Au vu de son entrée en septembre, et afin de l'aider au mieux à se préparer à ce départ, à se poser, se reposer

nous lui proposons un appartement relais à Annemasse de mi-juillet à la date de son départ. Etant absente au mois d'août, mes collègues du pôle hébergement pourront alors prendre le relais et organiser le départ.

Mi-juillet : départ pour l'appartement, elle ne viendra pas au rendez-vous à Genève. Pas de nouvelles pendant plusieurs jours. Message donné aux équipes du week-end de Quai 9 pour maintenir le lien, elle m'appelle depuis le Quai 9 dans le week-end, elle est effondrée. Nous convenons d'un départ le lundi. Elle sera à l'appartement en fin de journée.

Je trouve Lucie perturbée, tendue, ses propos sont parfois incohérents et laissent part à beaucoup de paranoïa. Je la mets en lien avec mon collègue du pôle hébergement qui sera présent en août.

La semaine suivante elle nous appelle car son ex-ami l'a suivie jusqu'à son appartement pour la menacer. Nous la retrouvons là-bas, il n'est plus là, je l'accompagne déposer une main courante.

La semaine suivante je devais manger avec elle à son appartement, elle n'y est pas. J'ai du mal à la joindre, à la voir. Finalement, je la croise le jour de mon départ en vacances, nous discutons cinq minutes, elle regarde dans tous les sens comme si quelqu'un allait surgir à tout moment. Nous n'aurons pas parlé de son départ et du mois d'août.

Je rentre de vacances le 2 septembre, j'apprends que Lucie n'est pas partie au centre. Mes collègues du pôle hébergement ne l'ont vue qu'une fois durant le mois d'août. Elle n'a pas du tout investi l'appartement et n'a pas honoré les temps de rencontres. Elle ne prend plus son traitement de substitution.

Elle m'appelle le jour-même, est en colère, veut partir à tout prix. Je lui propose un rendez-vous le lendemain matin. Elle ne vient pas. Je contacte le centre pour connaître les possibilités de reports et réprecise avec eux les conditions d'accueil : report possible pour le 14 octobre avec stabilisation au niveau du traitement. Lucie ne vient pas au rendez-vous mais nous nous croisons à l'accueil du Quai 9. Elle est très tendue, énervée, beaucoup de colère envers l'Apréto, très revendicative. Incapable de prendre du recul. L'échange n'est pas possible, je mets fin à l'entretien. Quelques jours plus tard, je reviens vers elle, elle est plus calme et je peux alors lui faire des propositions : hôtel jusqu'au départ du 14 octobre avec des temps ensemble pour préparer au mieux le départ et qu'elle refasse une inclusion. Elle ne se saisit pas de la proposition, dit pouvoir se débrouiller, trouver un médecin et un nouveau traitement. Elle n'entend pas du tout ce que je peux lui dire...

Le 8 octobre elle viendra à l'Apréto, voir le médecin et reprendre un traitement. Nous appelons ensemble le centre. L'entrée ne sera pas possible le 14 octobre, les

conditions n'étant pas réunies. A ce jour, nos échanges sont très rares, elle me demande parfois des conseils mais n'a jamais reparlé de ce qui s'était passé. Je tente de maintenir un lien aussi mince puisse-t-il être...

Accompagnement de Sophie et Paul, en couple depuis 8 ans (Accompagnement débuté en 2018)

Leur situation m'avait été présentée assez rapidement à mon arrivée sur le poste en 2018. Puis ils ont été incarcérés.

Première rencontre le 20 août 2018, mise en relation par un collaborateur Quai 9. Rencontre en salle de consommation avec Sophie qui semble épuisée. Pleure beaucoup, dit vouloir changer des choses. Je lui propose un temps après la consommation mais elle n'est pas venue. En salle d'accueil je rencontre Paul, le compagnon de Sophie, je me présente. Il dit avoir beaucoup de choses à régler et semble intéressé de me voir pour l'aider dans ses démarches.

Suite à cette première rencontre, nous nous voyons de nombreuses fois mais ils n'auront aucune demande à me faire. Le 29 octobre 2018, ils participent à un atelier du Pôle. Je profite donc de ce temps pour que nous fassions plus ample connaissance. Ils sont à ce moment sur le projet d'achat d'un camion sur Genève mais rencontrent de nombreux problèmes avec la vendeuse, je leur donne des conseils. Cette vente n'est pas légale. Finalement ils perdront l'argent et le camion. Le 2 novembre, nouvel atelier, ces 2 heures me permettent de prendre connaissance plus en détails de la situation de chacun et des demandes émergent telles que : demande de cures ensemble, ACT (Appartement de Coordination Thérapeutique), mise à jour administrative...

Leur situation administrative est effectivement très complexe. Ils n'ont plus de papiers d'identité. Paul a été au Régime Social des Indépendants, il avait une entreprise, une maison mais depuis environ 4 ans il est SDF sur Genève en laissant tout derrière lui. Sophie avait un appartement en France, proche de Genève mais suite à une incarcération elle aurait tout perdu. Depuis 4 ans, elle est SDF sur Genève.

Je dois donc pouvoir refaire le puzzle des démarches déjà effectuées par eux, par d'autres services afin d'avoir une meilleure compréhension de leur situation, ce qui peut prendre beaucoup de temps. D'autant plus qu'ils n'ont pas toujours les souvenirs ou la notion de temps correspondante. Ainsi pour Sophie un dossier AAH (Allocation Adultes Handicapés) avait été déposée et validée début octobre, Sophie n'en avait aucune idée. Nous avons pu avoir des informations par l'assistante sociale du Pôle Médico-Social de Saint-Julien-en-Genevois.

Fin novembre, Sophie me demande de l'accompagner pour récupérer son courrier car elle est domiciliée dans une mairie proche de Saint-Julien, cet accompagnement ne se fera que fin janvier 2019. En décembre, Sophie

apparaît comme très affaiblie, fatiguée. Elle me fait une demande de mise à l'abri. La demande est validée pour le couple pour 7 jours à l'hôtel sur Annemasse. Nous avons donc rendez-vous le lendemain matin, à leur demande pour leur laisser le temps de s'organiser mais ils ne seront pas au rendez-vous.

J'apprendrai par la suite que Paul a été incarcéré ce jour-là. L'absence de Paul est pour Sophie très difficile, elle apparaît comme dépressive mais n'accroche pas sur les propositions qui peuvent lui être faites : Hébergement d'urgence sur Genève, sur France...

Au-delà de la complexité administrative, ce couple a du mal à se mobiliser sur des temps de rendez-vous. Leur réalité de vie sur Genève est rythmée par la manche/ les consommations/ trouver un endroit pour dormir/ se rendre dans les diverses associations qui donnent des repas gratuits. Le travail se fait donc de manière très morcelée, il peut se passer des nombreux jours voire semaines sans que je les voie où qu'ils demandent un entretien.

Au regard de leurs profils et de leurs difficultés, les ateliers avaient été un compromis très intéressant et pertinent pour échanger et démarrer des démarches. Le 16 mai 2019, Paul demande à me voir. Il n'en peut plus, s'inquiète que quelque chose de grave arrive. Demande du traitement et à être mis à l'abri. Le 10 juin, ils démarrent leur traitement de substitution et son logés à l'hôtel à Annemasse.

A partir de cette période, ils seront en capacité de mieux se mobiliser pour leurs démarches administratives. Plus reposés, se sentant en sécurité, chaque rendez-vous sera honoré.

Entre septembre et décembre, Sophie touchera à nouveau son allocation adulte handicapée. Chacun aura refait ses papiers d'identité et renoué avec les impôts pour régulariser sa situation des années précédentes.

Paul a pu faire son inscription à Pôle emploi et découvrira qu'il avait encore des droits et une allocation, à ce jour toujours en attente suite à un problème de compte bancaire. Petit à petit sa situation s'éclaircit, bien qu'il reste des zones de flou et encore des problèmes du passé à gérer, mais chaque chose en son temps. Ils ont fait des demandes pour 6 appartements de Coordination thérapeutique dans différents départements mais aucune n'a abouti.

En novembre, je propose leur candidature pour le dispositif « un toit d'abord » géré par l'Association Passerelle et l'Apreto. Ils sont reçus par l'équipe. Leur candidature est validée.

En mars 2020, ils se verront proposer un studio à Thonon-les-Bains dans lequel Paul a pu s'installer en attendant la sortie d'incarcération de Sophie, à Champ-Dollon depuis début février.

TEMPS DE PAROLE USAGERS

Par Vincent Carruzzo, collaborateur Quai 9

Nous avons mis en place au sein du Quai9, depuis environ une année, des temps de paroles. Nous invitons nos usagers, une fois par mois pendant une heure, à se réunir pour témoigner au sujet d'un thème commun. Notre volonté est d'aborder différents thèmes avec les usagers afin qu'ils puissent nous faire part de leurs désirs d'amélioration, mais aussi leurs désaccords et de leurs mécontentements par rapport aux prestations qu'ils leur sont offertes.

Les sujets abordés ont été variés :

- > commande de « kit base » pour les usagers inhalateurs de cocaïne ;
- > possibilité de préparer, de « cuisiner » sa cocaïne à l'intérieur de la structure avant de rentrer en salle d'inhalation ;
- > agrandissement de la salle d'inhalation pour permettre à un plus grand nombre d'usagers d'y consommer au même moment ;
- > possibilité ou non de consommer de l'alcool à l'intérieur du périmètre de l'association ;
- > gratuité des boissons (thé, café etc...) pour les usagers du Quai 9 ;
- > possibilité de participer à des ateliers (cuisine, photo, jardinage etc...) par l'entremise du Pôle d'insertion.

Ces temps de paroles ont donc pour but de donner la parole au plus grand nombre d'usagers possible afin qu'ils puissent être proactifs dans les améliorations liées à leur accueil. De façon plus générale, l'idée principale de ces réunions mensuelles est d'amener les personnes que nous recevons à s'approprier de façon positive notre structure.

Notre envie, notre souhait est de les faire sortir d'une position d'usager recevant des prestations, pour les amener à être des acteurs du changement. Le but de ces groupes de paroles est également de faire diminuer les tensions, les malentendus qui peuvent apparaître entre les collaborateurs du Quai 9 et les usagers que nous recevons et accompagnons.

FORMATIONS

Par Valentine Naef, collaboratrice Quai 9

Depuis son ouverture, Première Ligne a toujours formé, accueilli et orienté des partenaires, des professionnels et de futurs professionnels au sein de sa structure mais également sur l'extérieur. Ces accueils et ces visites participent à transmettre les valeurs et les messages de Réduction des Risques qui nous accompagnent tous les jours de l'année lors de l'accueil des personnes consommatrices de drogues. Aussi, de faire bouger les représentations négatives et effrayantes qui planent autour de cette population et d'enrichir la pratique quotidienne et les réflexions des collaborateurs.

Cette année, un petit groupe a mis « la main à la pâte » pour recenser, restructurer et repenser l'ensemble des formations internes/externes, les accueils et les visites prodigués par Première Ligne. Vaste travail.

En effet, nous recevons de nombreuses demandes de visites et de stages. Visites qui se multiplient sous formes d'immersions auxquelles nous avons dû réfléchir pour proposer un accueil de qualité et préserver notre public de la présence constante de public externe.

Les équipes ont continué à aller à la rencontre des concierges d'écoles/d'immeubles, de la police, des étudiants de la Haute Ecole de Travail Social (HETS), des agents de détention, des Assistants socio-éducatifs en formation, de la Haute Ecole de santé (HEDS) ainsi que des futurs assistants en pharmacie qui seront également en contact avec notre population. Mais également cette année, des futurs médecins, en présence et avec le soutien de Anne François – médecin.

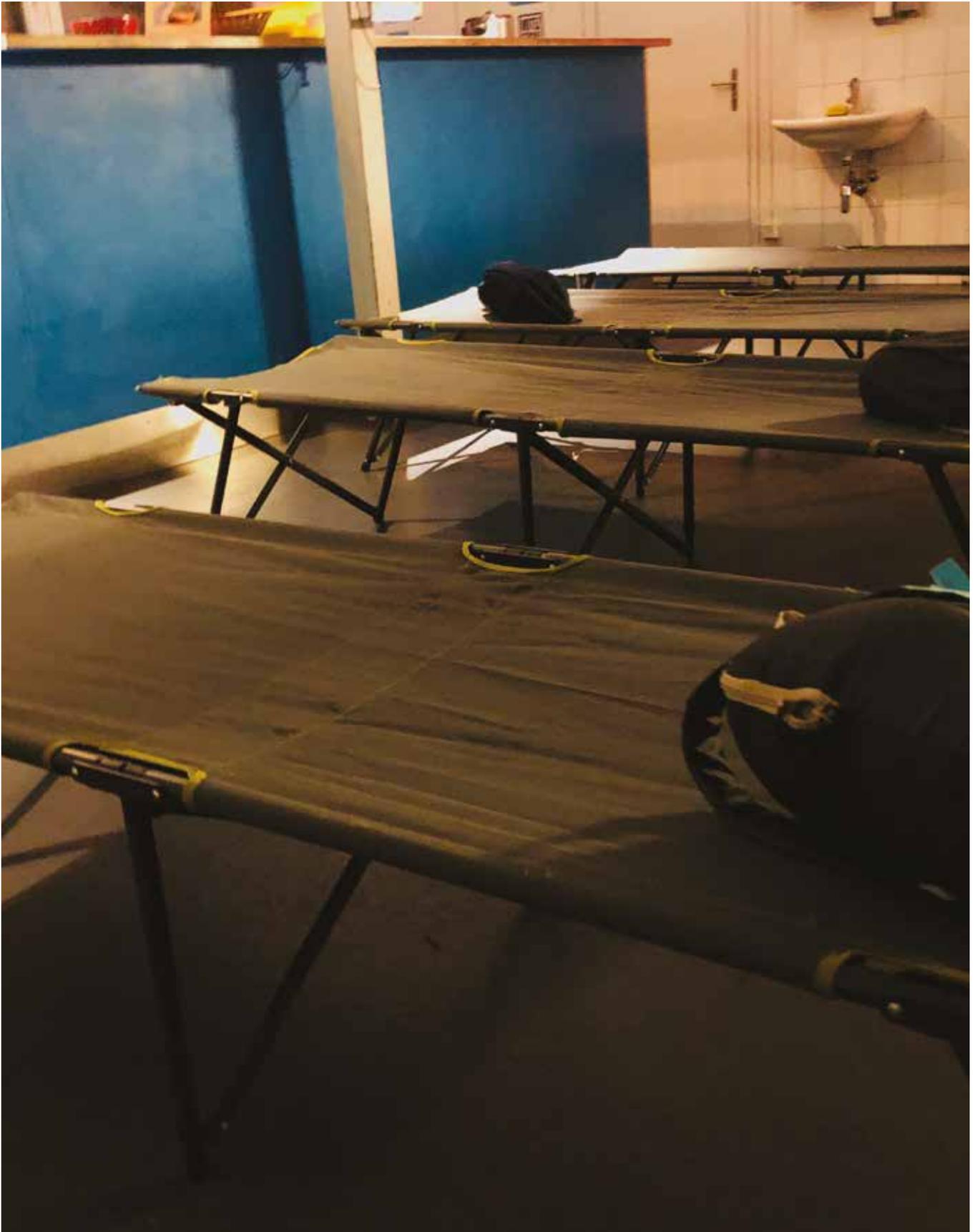
En ce qui concerne les stages de longues durées, nous avons dû refuser l'accueil d'un étudiant HETS, par manque de praticien-ne- formateur-ric- sur le terrain. En revanche, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveau cette année une étudiante infirmière de la HEDS durant huit semaines, accompagnée par Jean-Louis Nicou et Luviana Dufey.

Puis un groupe de futur-e-s infirmier-e-s de la HEDS est venu à plusieurs reprises pour observer le travail de terrain et proposer un projet/étude en lien avec leurs objectifs de travail. Ceux-ci nous ont présenté un protocole de qualité pour la préparation du Sevre-Long® – comprimé de morphine à libération lente.

Avec l'ouverture du Sleep-In, les nouveaux membres du personnel nocturne ont participé à une semaine de formation sur l'accueil de personnes consommatrices de drogues, la gestion de conflits, les premiers secours et les décompensations psychiatriques. Les collaborateurs de Première Ligne ont été sollicités pour transmettre leurs connaissances aux nouveaux membres du personnel du Sleep-In lors de séances sur les psychotropes et les mesures RDR, notamment.

Enfin, les équipes ont eu la chance de participer à la réactualisation de la formation « réanimation cardio-pulmonaire » donnée par Emilio Ducret et Alexis Borel, tous deux ambulanciers. L'équipe a eu droit à de réelles mises en situation et un après-midi riche en émotions.

Puis, enfin, à la réactualisation des formations « soins et accompagnement à l'injection » donnée par nos chères collègues infirmières Tiziana Innace et Anne O'Neill.



Sleep-In au Quai 9

LE PÔLE DE VALORISATION SOCIALE

Par Marie-Claire Gamma, Loïc Stefan et Gloria Jimenez-Théraulaz, collaborateurs Première ligne

Résumé

115

bénéficiaires recensés pour 42 personnes sorties du dispositif en 2019 et 76 autres qui ont bénéficié de nos prestations d'accueil, de conseil, d'ateliers voir de suivi. Dans l'ensemble cela représente 144 prises de contacts, 306 entretiens individualisés, 38 accompagnements dans le réseau et 64 démarches auprès d'entreprises en l'absence de la personne. Nous comptabilisons plus de 49 suivis renforcés dans un projet de maintien et/ou de réinsertion sociale.

1959

heures d'activités rémunérées réparties sur 75 personnes et les différents seuils heures dédiés à des ateliers de commandes externes et 1095 heures pour des ateliers internes à l'association.

1095

heures pour des ateliers internes à l'association

+ de CHF

10'000.00.-

de facturations pour des commandes réalisées pour nos clients : principalement les HUG pour les boîtes Flash, des badges ainsi que des Black box pour la FEGPA.

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2019

- > Des demandes de fonds ont été effectuées en vue d'obtenir un complément financier à l'enveloppe globale de l'association. Le Département de la Cohésion Sociale du Canton de Genève ainsi qu'une Fondation ont répondu favorablement à notre demande, ce qui a permis de maintenir le cap des activités du dispositif du Pôle cette année et perdurera en 2020.
- > Rapprochement avec le Cii (collaboration interinstitutionnelle) et le Département de la Cohésion Sociale.
- > Nouveauté 2019 : entrée d'une personne usagère de drogue dans le dispositif à travers le CAAP Arve (ouverture de l'accès aux prestations du Pôle autre que par la porte du Quai 9). Relais à partir du Sleep In. Nouvelle place de stage en qualité de livreur à Caddie Service.
- > Travail de réseau : avec le dispositif DDN, participation aux lunchs thématiques CAPAS, groupe domiciliation, participation active au STAMM, réunions trimestrielles avec le CAAP Arve (HUG).

DESCRIPTIF DE LA PRESTATION DU PÔLE DE VALORISATION SOCIALE

L'association Première ligne propose aux personnes usagères de drogues, sur la base du volontariat, des activités de différents seuils d'exigence couplées à un accompagnement socio-sanitaire renforcé. Elles permettent de retrouver un rythme de vie, de la confiance en soi, ce qui participe à valoriser un comportement citoyen de manière à entreprendre une démarche d'insertion. Ce soutien contribue à l'amélioration des conditions de santé et d'existence de personnes en phase de consommation active de produits psychotropes. Il s'aligne à la mission principale de l'association en matière de promotion de la santé, prévention et réduction globale des risques liés aux drogues.

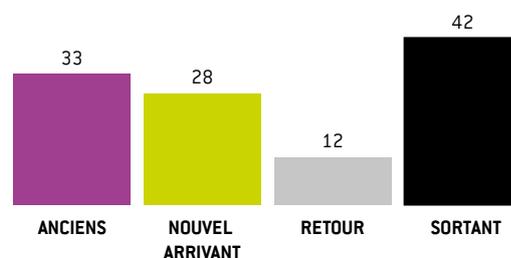
Dans la continuité des années précédentes, les postes de travail adaptés ainsi que l'accompagnement social viennent compléter une mission RdR sanitaire en place à Quai 9. Ils visent à améliorer des situations sociales de personnes usagères de drogues en envisageant d'autres perspectives de vie que celles centrées autour du produit. Ces mesures sont de véritables leviers de « réinsertion sociale » et agissent tant sur les conditions de vie, les comportements individuels et d'autres facteurs sociaux et environnementaux de la personne.

CONSTATS : PROFIL DU PUBLIC

En 2019, la file active représente les entrées et sorties du public accueilli au Pôle, soit :

- > 42 personnes suivies sont sorties des prestations d'activités et d'accompagnement ;
- > 33 personnes suivies en 2018 poursuivent les activités ;
- > 28 nouvelles situations ainsi que d'anciens suivis d'années précédentes sont arrivées en cours d'année.

FILE ACTIVE USAGERS PÔLE 2019



Le recensement de ces 115 personnes à leur entrée et/ou sortie permet de faire les constats suivants :

- > il s'agit d'un public essentiellement masculin dont la moyenne d'âge est de 42 ans, 48 % ont des droits en Suisse.
- > plus d'un tiers d'entre eux vivent sans domicile, et 70 % sont suivis et bénéficient d'un traitement de substitution.

5935

boîtes flash pour des commandes externes (HUG, CAAP Arve, Service des urgences)

85

tournees ramassage, 150 seringues ramassées dans les quartiers

8239

boîtes Flash pour l'automate du Quai 9

Travail

inter-institutionnel

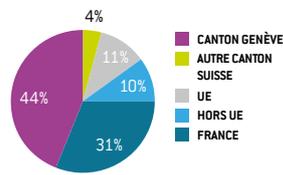
lunch thématique du CAPAS et poursuite d'un travail de groupe autour de la thématique sensible de la domiciliation.

Nouveauté

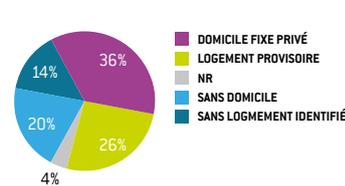
activités créatives, projet de jardin urbain et bénévolat

CARTOGRAPHIE USAGERS PÔLE 2019

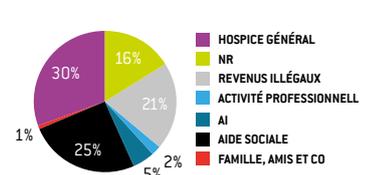
DROITS SUR TERRITOIRE



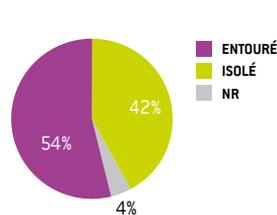
TYPE HABITAT



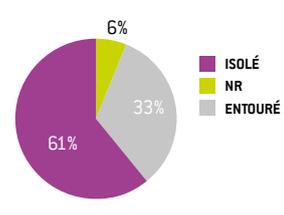
SOURCE DE REVENUS



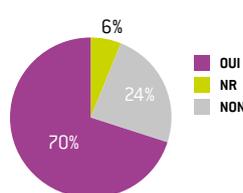
RÉSEAU INSTITUTIONNEL



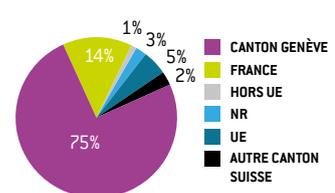
RÉSEAU SOCIAL



TRAITEMENT DE SUBSTITUTION



LIEU DE VIE PRINCIPAL



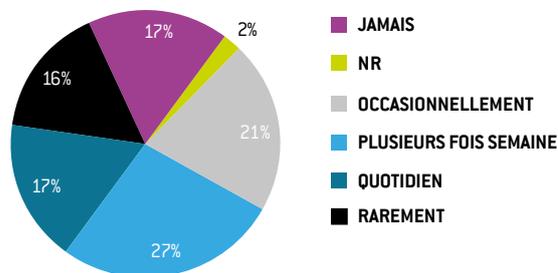
La cartographie suit une tendance constante observée au Pôle - le profil du public accueilli reste dans une situation de vulnérabilité à plusieurs niveaux :

- > 55% des personnes bénéficient déjà d'une sécurité sociale (Hospice Général, AI, aide sociale d'un autre canton et/ou d'un pays comme la France), avec un minima de revenus et d'autres prestations d'aide ;
- > 21% des personnes ont des revenus d'origine illégale (manche, deal, vol, etc.) ce qui explique qu'elles ne bénéficient pas de sécurité financière et/ou sociale sur le territoire genevois ;
- > 36% des bénéficiaires sont logés dans des hébergements durables, c'est-à-dire qu'ils sont locataires de leur appartement. Tous les autres n'ont pas la garantie d'un logement stable, ils sont, au mieux, logés provisoirement en institution ou à l'hôtel, au pire, vivent dans la rue ou fréquentant régulièrement les dispositifs d'hébergements d'urgence.

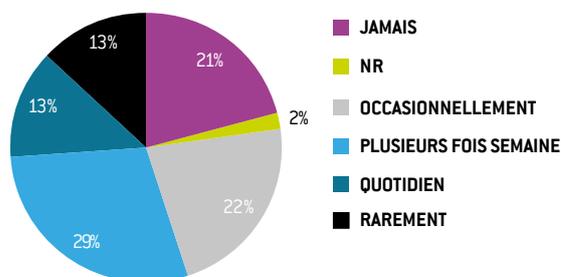
En 2019, les parcours sont ponctués de manques et de ruptures à différents niveaux qui freinent le cheminement de la personne dans une démarche de réinsertion :

- > le manque d'accès ou la perte d'une prestation sociale ou médicale ;
- > une prégnance d'un parcours lié au milieu « drogue et rue » qui renforce une identité et des rapports sociaux qui auront pour effet d'influencer la perception, les aspirations et conduites en matière de réinsertion ;
- > l'appauvrissement des interactions sociales et familiales et des liens de soutien limités voir superficiels ;
- > des comportements de désengagement, de fuite, de laisser-aller et/ou de passivité liés à la question restant en suspens : « à quoi bon ? ».

FRÉQUENTATION DU MILIEU GARE/QUAI 9



UTILISATION DES PRESTATIONS QUAI 9



BILAN ET CHIFFRES

Les postes de travail adaptés

Les postes de travail proposés au sein du Pôle permettent de ré-expérimenter une activité adaptée selon le degré d'autonomie de la personne. Ces postes sont considérés comme une alternative au travail au noir (activités illégales telles que le deal de rue, la manche, le vol, etc.) et à l'inactivité. Elles permettent à des personnes usagères de drogues de se positionner différemment dans leurs habitudes, à oublier leurs pré-occupations quotidiennes, se sentir en sécurité, décaler leurs consommations, gagner proprement leur argent, se sentir utiles, valoriser des capacités relationnelles.

Les postes de travail adaptés ont lieu toute l'année selon trois seuils d'exigence et s'organisent comme suit :

Seuil 1 : « Je travaille quand je le peux »

La première étape d'une mise en activité, l'atelier seuil 1, est proposé une fois par semaine, les mardis de 10h à 12h. L'inscription se fait lors d'une permanence d'accueil, sans consommation, le même jour entre 9h30 et 10h en salle d'accueil du Quai 9. L'accès est d'une exigence minimale (utilisateur-trice du Quai 9 et/ou relai réseau). L'atelier, encadré par un travailleur social, propose essentiellement des travaux de conditionne-

ment réalisables selon les aptitudes générales de la personne aux prises de l'effet de drogues et/ou selon l'état de fatigue générale.

Cet atelier sert de dépannage financier (CHF 10.-/h) ainsi que de décentration momentanée de la consommation de drogue et de l'errance de rue, il ne répond pas à une demande de suivi ou perspective de projet, la capacité d'accueil est de 6 à 8 personnes maximum.

En 2019 :

> 51 ateliers annuels de seuil 1 qui ont concerné plus de 62 personnes différentes.

Seuil 2 : « Je travaille selon un planning hebdomadaire avec un projet social qui se dessine et possible mise à disposition en entreprise sociale. »

Activité hebdomadaire (deux à trois fois par semaine, 6 heures maximum par personne), pour différents travaux avec la possibilité d'être placé dans une association partenaire ou dans une entreprise sociale comme l'Orangerie ou le Bateau Genève à ce jour. L'encadrement est supervisé par un professionnel et peut accueillir jusqu'à 4 personnes différentes par semaine. Ce seuil permet la mobilisation de la personne, une régularité, un renforcement des liens

et la construction d'un projet personnalisé de réinsertion avec le travailleur social.

En 2019 :

- > 133 ateliers annuels en seuil 2 ont eu lieu avec plus de 38 personnes différentes et bénéficiant d'un suivi ;
- > 31 mises à disposition proposées à 10 personnes différentes : 75h pour l'Orangerie et 30h pour le Bateau Genève ;

Les ateliers internes répondent essentiellement à des demandes de conditionnement de boîtes Flash (8'500 pièces pour l'automate, 2'300 pièces pour les HUG et autres services médicaux), boîtes Black boxes pour la FEGPA (10'000 pièces), ainsi qu'à la confection de badges personnalisés (2'600 pièces). Les commandes sont facturées et participent en partie à une forme d'auto-financement de l'atelier. En 2019, plus de 345 heures ont été consacrées à la réalisation de commandes clients.

Nos clients

Les HUG, la FEGPA, la Pharmacie Bédard, le Bus Boulevard, le Centre de Soins 8bis de l'Hospice Général, la Fondation ABS, Café Cornavin, Redog, Nuit Blanche, MCI Suisse SA, Bateau Genève, L'instant d'un espace, la mairie de Meyrin, Saint-Gobain ISOVER SA, et quelques autres clients privés.

Une grande partie des travaux réalisés répondent à des besoins internes : intendance, ramassage de seringues, confection de garrots et tickets sniff, boîtes flash pour l'automate, aide administrative (comptage de pièces de monnaie, saisie statistiques), préparation de buffets (50 personnes) pour des événements associatifs, mise en place d'un potager urbain dans la cour de Première ligne.

Le nombre d'heures consacrées à l'ensemble de ces travaux s'élèvent à 1070 heures annuelles pour un total de défraiements se chiffrant à plus de CHF 10'704.-.

Seuil 3 : Stage en entreprise sociale : « Je travaille dans une autre structure partenaire selon un planning mensuel et à des fréquences plus élevées »

L'activité est mensuelle (jusqu'à 20h/semaine d'une durée de 3 mois renouvelable une fois), sous forme de stage organisé selon une convention tripartite entre l'entreprise d'accueil, le stagiaire et l'association Première ligne. Le suivi et la gestion administrative est effectuée par un travailleur social du Pôle. Ce seuil permet à la personne de consolider voire aboutir un projet de réinsertion (affiliation dans une autre institution/réseau).

En 2019

- > 2 personnes différentes, 328 heures de stage à Genève Roule et 65 heures à Caddie Service ;
- > une personne est sortie car elle a trouvé un emploi, sans avoir pour autant réussi à trouver un domicile stable ;
- > nouveau poste de livreur pour un stage à Caddie Service.

Par rapport à 2018 :

- > On comptabilise moitié moins de commandes de badges personnalisés. Les commandes de boîtes Flash s'équivalent. La commande de la FEGPA a permis de compenser la baisse d'activité de ramassage et de confection des badges.
- > Il y a une similitude au niveau de la répartition du nombre d'heure dédiées aux différents seuils d'ateliers.
- > 7 personnes supplémentaires ont participé au moins une fois à un atelier du Pôle.

Rapport individuel des participants

15 personnes ont répondu à une petite évaluation des postes de travail du seuil 1 & 2. Dans l'ensemble, l'inscription à ces ateliers est accessible et facile : « l'engagement est spontané et volontaire et ça c'est positif ». Pour une personne la participation à l'atelier n'est pas évidente car la plupart du temps elle ne fréquente pas Genève. Pour une autre, l'atelier se chevauche avec d'autres rendez-vous médicaux et ne peut être disponible. La possibilité de travailler à l'atelier est fortement appréciée et les tâches proposées adaptées à leurs capacités. Une personne se sentirait cependant plus utile si les tâches étaient plus complexes. Les répondants se sentent utiles, l'ambiance y est globalement plutôt agréable mais certains d'entre eux préfèrent travailler seuls ou ne pas être dérangés par les autres. Les horaires du matin conviennent en revanche, pour deux personnes il n'est pas toujours évident de venir en état de travailler, particulièrement lorsqu'il y a une comorbidité psychiatrique. L'atelier permet de penser à autre chose que consommer des drogues et pour certains à entrevoir un mouvement ou même des perspectives.

Paroles d'usagers :

« ...tu peux faire quelque chose, surtout quand ton statut limite drastiquement tes possibilités d'occupation », « ...de rester en vie », « ...de prendre confiance en moi, d'apprendre, réfléchir correctement et prendre une initiative qui me permet d'éviter le deal. Ça me canalise et m'évite de faire des bêtises. », « ...ça remet dans le bain », « ...améliore mon moral ».

Pour une personne, les ateliers ne lui offrent aucune perspective car il ne fait rien lui-même pour changer sa situation pourtant très précaire. Tous voudraient travailler davantage d'heures dans la semaine.

Les constats de l'évaluation 2019 rejoignent sensiblement ceux de 2018. Ces petits entretiens ont permis aussi de créer un moment privilégié avec les personnes et de prendre le temps de sonder leur avis.

Des ateliers créatifs au sein du dispositif d'insertion

En complément des ateliers adaptés, le Pôle a introduit depuis le mois de mai des ateliers créatifs au sein du dispositif. Ces ateliers sont une alternative au vecteur social que représente le travail pour les personnes qui ont additionné les échecs personnels et professionnels, qui ont des problèmes de santé et pour qui les mesures d'insertion par le travail, même adapté, sont impossibles.

Le postulat est d'aider les usagers à créer du lien avec soi et se reconnecter à sa valeur pour recréer du lien avec l'autre. De se décentrer du milieu de la drogue, de mobiliser des ressources personnelles, d'en acquérir de nouvelles et de se réaliser à travers une activité artistique et/ou de mieux-être.

Les usagers sont acceptés sans condition, toutefois il est préférable qu'ils soient « en état » afin de pouvoir s'adapter au cadre et s'intégrer dans le groupe limité à 8 personnes.

Dans un premier temps, les ateliers ont eu lieu une fois par mois à raison de 2h30 par session.

Les ateliers qui ont été proposés :

- > « Haïku », poésie japonaise qui crée un état contemplatif, agréable et simple et permet de profiter des bienfaits du langage poétique et libérer des émotions.
- > « Mandala collectif » pour favoriser la cohésion et permettre à chacun de visualiser sa place dans le groupe au travers d'un collage intuitif.
- > « Potager et Upcycling » : des ateliers de travail du bois et jardinage afin de participer, de manière bénévole, à certaines activités, de s'impliquer dans la vie de l'association, de créer des liens avec les autres, d'échanger et de devenir ainsi un « consommateur ».

Le projet a démarré début mai dans sa première phase, celle de conception qui s'est achevée début août. Cette phase a donné lieu à des ateliers rémunérés qui sont ensuite devenu une activité bénévole dès que le potager a été opérationnel.

Mise en œuvre du projet potager

- > 2 à 3 ateliers rémunérés par semaine de 2-3 heures (90 heures)
- > 3 usagers réguliers et 1-2 usagers ponctuels
- > 1 menuisier bénévole (100 heures)
- > 1 encadrant

Avec l'aide d'un menuisier bénévole, les usagers ont participé à la création du mobilier et de bacs à fleurs, cela a donné lieu à des ateliers de ponçage, montage, peinture, puis montage et vernissage d'une pergola.

Puis aidés par l'intendant de Première ligne, les usagers sont allés chercher eux-mêmes, à plusieurs reprises, la terre et le compost offert par le CVH de Meyrin pour le remplissage des bacs. Ensuite a débuté le jardinage avec les plantations de fleurs vivaces et de légumes d'hiver.

Bilan

Durant les six premiers mois les ateliers ont accueilli au total 13 usagers. 9 usagers se sont mobilisés avec beaucoup d'engouement dans le projet potager, quatre autres dans les ateliers créatifs qui sont encore peu fréquentés. Pour l'instant, les usagers appréhendent

leur participation (« je ne sais pas écrire », « je ne sais pas cuisiner » etc.) ou alors sont trop préoccupés par la gestion de leur quotidien ou de leurs addictions.

Lors des « Temps de paroles » mensuels, nous encourageons la participation aux ateliers et les propositions afin que les usagers se saisissent de ces temps de rencontres proposés afin d'expérimenter une notion de plaisir autre que la consommation, en confiance et sans jugement.

Perspectives

Atelier jardinage : relancer l'activité de jardinage au printemps, améliorer la structure, organiser des ateliers semis et culture.

Atelier « Cuisine & Table d'hôtes » : animer des ateliers de cuisine créative, lors desquels 3 usagers composeront un menu pour 12 convives avec les produits commandés et disponibles auprès de l'association Partage. Ensuite chaque cuisinier aura la possibilité d'inviter deux personnes de son entourage afin de partager un repas à table, un moment convivial.

Atelier « Regard sur ma ville » : conduire un projet de témoignages photographiques, accompagnés ou pas de textes, pour sortir de l'indifférence et de l'invisibilité.

Atelier « Découverte » : encourager les initiatives d'usagers qui souhaitent faire découvrir une activité ou une compétence particulière et pour lesquelles nous proposons un accompagnement afin de de les aider à structurer et animer l'atelier.

L'accompagnement social

Les suivis viennent en complément d'une participation à un atelier. Seuls 3 bénéficiaires ont eu un accompagnement sans passer par la case de l'atelier.

L'accompagnement est basé sur la libre adhésion des usagers, avec une levée volontaire de l'anonymat. Les accompagnements proposés respectent les principes d'accueil universel et d'anonymat instauré au Quai 9.

En 2019, nous avons effectué plus de :

- > 155 prises de contacts ;
- > 320 entretiens individualisés ;
- > 38 accompagnements dans le réseau ;
- > 70 démarches en l'absence des usagers.

53 personnes ont bénéficié d'un suivi renforcé par le Pôle autour d'un projet de maintien ou de réinsertion sociale.

L'accompagnement social permet le maintien ou une amélioration de la situation socio-sanitaire de la personne, par exemple, il s'agit-là de :

- > soutenir le bénéficiaire dans une démarche de soins, l'accompagner vers des structures de substitution ;

- > faciliter les relais à la sortie de prison en effectuant un travail durant l'incarcération, lors de visites en centre pénitencier ;
- > préparer une entrée en institution pour une cure, en résidentiel, etc. ;
- > élaborer des projets de retour sur le territoire d'origine ;
- > aider au maintien des droit sociaux existants, en proposant des temps d'écoute et d'orientation, ou un coup de pouce au niveau administratif.

Nous facilitons la mise en réseau de la personne, tant sur le plan social que sanitaire, ce qui sous-entend un important travail de partenariat. Nous collaborons avec le bénéficiaire sur son projet individuel.

Vignettes qui illustrent des parcours au Pôle :

Chris

Homme de 40 ans, inscrit dès l'ouverture du Quai 9 en 2001 jusqu'à ce jour. Il fréquente l'association occasionnellement. Il habite seul dans un appartement, est suivi par l'Hospice Général et a un traitement de substitution. Il est venu aux ateliers du seuil 1 par le bouche-à-oreille, pour « tuer l'ennui ». Désirant rompre son isolement social, il s'est investi dans les activités du seuil 2, notamment lors de tournées ramassage de seringues. Grâce à sa mobilisation, un travail de partenariat avec une entreprise sociale, il a pu se co-construire, toutefois il a fallu rassurer l'usagers ainsi que l'entreprise d'accueil. Ce parcours a abouti à une Activité de Réinsertion (ADR) entre l'Hospice Général et Caddie Service.

Fred

Homme d'une trentaine d'année, français vivant des périodes d'errance entrecoupées par des séjours en prison ou de vie à la rue, depuis une quinzaine d'année. Il participait aux ateliers seuil 2 avant d'être incarcéré pour une peine d'environ une année. En lien avec le service social du pénitencier, nous avons pu construire, lors de visites au parloir, un projet de sortie vers son territoire d'origine. Nous avons pris contact avec des structures d'hébergement et de soins. Présents le jour de sa sortie de prison, nous avons facilité son arrivée auprès des relais organisés.

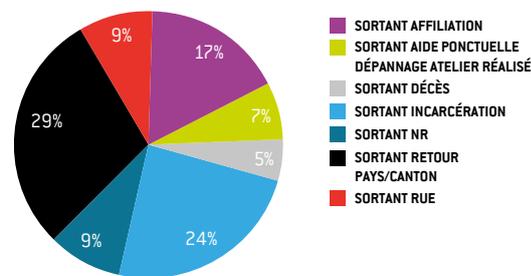
Travail en réseau

- > 2^e Lunch thématique CAPAS (Collectif d'Associations pour l'Action Sociale)
- > Groupe de travail inter-associatif autour de la thématique de la domiciliation en cours
- > STAMM (rencontre informelle des associations pour l'urgence sociale)
- > DDN (Dispositif de nuit)

Perspectives 2020

- > Continuer et développer les ateliers créatifs.
- > Développer de nouveaux ateliers rémunérés, notamment un projet de bagagerie.
- > Retravailler l'activité ramassage de seringues, dans une vision plus globale de maraude.
- > Continuer le partenariat avec l'Apréto (France) dans une logique transfrontalière.
- > Accentuer notre accompagnement social pour les personnes ayant des droits sur le territoire Suisse.
- > Argumenter pour une Réduction des Risques dans une vision globale, tant sanitaire que sociale.

LES SORTIES DU PÔLE





Potager urbain dans la cour de Première ligne

PERSPECTIVES 2020

Moment femmes

Par Vanessa Lehmann et Valentine Naef, collaboratrices Quai 9

Depuis l'ouverture du Quai 9, les femmes usagères de drogues sont présentes au sein de la structure mais peu nombreuses comparé à l'affluence masculine. D'après les statistiques de Première Ligne de l'année 2019, le nombre d'inscriptions des femmes ne dépasse pas 15 %, un pourcentage stable depuis quelque temps. Le marché de la drogue est un « monde dominé par les hommes », empreint de violence et de tensions, il est difficile pour une femme d'y faire sa place. Certaines études (scientifiques ainsi que de terrain) ont démontré que les femmes toxicodépendantes ne suivaient pas le même parcours que les hommes et avaient des besoins différenciés, en terme d'accompagnement et de consommation, par exemple. Les femmes ont tendance à consommer des substances à l'insu de leur entourage, chez elles, et tendent à le faire de manière auto-destructrice².

De fait, la venue des femmes consommatrices au sein de l'association amène les équipes à se questionner autour de situations diverses telles que :

- > la place des femmes au sein de la scène de la drogue ;
- > la grossesse et la consommation ;
- > la maternité ;
- > la féminité et la consommation ;
- > la violence ;
- > la prostitution.

Il nous est nécessaire dans ce contexte de « penser » notre action afin d'offrir des réponses au plus proche de leurs problématiques quotidiennes. La Grève des Femmes du 14 juin 2019, soutenue par notre directeur ainsi que nos collègues masculins nous a renforcées dans l'élaboration du projet. Nous avons envie de porter une attention particulière à ces femmes lors d'un accueil qui leur serait dédié. Pour cela, nous avons directement été demander aux intéressées de nous aiguiller. L'idée séduit, avec des propositions pour « être ensemble », aborder des thématiques de femmes, parler de la violence, faire des activités « entre nous », concocter des petits plats en dehors du milieu de la consommation, prendre soin de soi. Nous souhaitons donc aller dans ce sens et proposer un espace de rencontres.

Nous souhaitons également proposer des accompagnements plus personnalisés et individualisés aux usagères de drogues. Pour cela, nous avons rencontré et échangé avec nos partenaires du réseau social et sanitaire. Les questions de genre ont un réseau déjà dense et de nombreuses structures sont mises en place dans ce cadre. Notre souhait est donc, qu'à travers ces rencontres, nous propositions des passerelles vers un réseau santé-social facilité pour nos usagères. Ces relais sont précieux, car ils permettent de faire évoluer des situations de personnes particulièrement vulnérables.

² « Au féminin, s'il vous plaît! Promotion des offres de prise en charge « à bas seuil » pour les femmes toxicodépendantes », Office Fédéral de la Santé Publique (p.4)

BIBLIOGRAPHIE

- > Association Première Ligne. Statistique [2019]: <http://www.premiereligne.ch/profil-des-usagers/>
- > « Au féminin, s'il vous plaît ! Promotion des offres de prise en charge « à bas seuil » pour les femmes toxicodépendantes », Office Fédéral de la Santé Publique
- > https://www.infodrog.ch/files/content/gender_fr/frauengerecht_fr.pdf

RÔLE DES AGENTS DE MÉDIATION

Par François Cordoba et Vincent Pedro Ramos, agents de médiation au Quai 9

Le rôle des agents de médiation consiste tout d'abord à bien accueillir les personnes usagères de drogues fréquentant le Quai 9, souvent en rupture sociale et enclines à un rejet total de l'autorité et de l'uniformisation. Il est donc important de leur offrir un cadre rassurant mais non répressif, d'être à l'écoute des problématiques, de pouvoir leur offrir une solution si celle-ci est envisageable ou de leur transmettre des contacts d'autres structures, et de manière générale à gérer les flux de personnes.

Nous devons, à travers notre observation fine et notre présence bienveillante, anticiper des situations de stress ou de conflit, donner accès à un lieu de ressource non-jugeant où les personnes usagères de drogues peuvent revenir si besoin et se sentir à l'aise. Ce contexte sécurisant nous permet ainsi de pas les « perdre de vue ».

Notre rôle consiste également à créer du lien avec et entre les usagers. Créer un dialogue et un suivi permet de récolter des informations et les transmettre à l'équipe, de faire un suivi groupé et de mettre en place des recherches qui permettent aux usagers du Quai 9 de se projeter autrement. Il nous est également possible de proposer des entretiens individuels ou en groupe si

les usagers en font la demande ou si l'équipe pense que cette démarche est bénéfique ou nécessaire. Il s'agit bien évidemment d'un travail sur du long terme ; mais instaurer des liens permet de les pérenniser.

L'agent de sécurité, par définition, est une personne qui incarne l'autorité et le respect de certaines règles établies dans un lieu ou une structure. Faire appel à un agent de sécurité peut donner une image négative susceptible de véhiculer un sentiment d'insécurité, d'engendrer de la tension, de la méfiance et « in fine » de la violence. Nous avons à cœur, en 2020, d'intégrer pleinement l'équipe du Quai 9, de développer et renforcer la collaboration et les synergies. Il est à nos yeux essentiel de pouvoir discuter entre les différents corps de métier, car la communication, fluide, harmonieuse, respectueuse et l'échange d'informations entre tous sont bénéfiques et nécessaires pour le bien-être de nos usagers. Nous nous réjouissons de pouvoir créer et envisager des nouveaux projets ou d'intégrer les projets en cours.

La sensibilisation auprès de la population nous semble essentielle et est un objectif à maintenir pour 2020. La vision/les idées reçues sur la toxicomanie sont encore importantes et très ancrées, surtout dans certaines communes. Le maintien du lien avec la population genevoise et notamment le voisinage est très important, nécessaire, pour continuer ce travail de sensibilisation et permettre de faire changer/évoluer les mentalités de chacune et chacun.



2019 : UN TOURNANT POUR NUIT BLANCHE ?

Par Roxane Morger Mégevand, coordinatrice Nuit blanche ?

Quelques chiffres pour illustrer le bilan 2019 de Nuit blanche ?

332

alertes, produites à partir des résultats d'analyse obtenus par les Services d'analyse de substances psychoactives (Drug checking) à Zurich, Berne et Bâle et Genève.

45

actions de terrain.

46

personnes prises en charge par Nuit Blanche ? pour des malaises ou crises psychiques

80%

des alertes produites concernent des pilules d'ecstasy (MDMA) hautement dosées.

70%

des consommateurs interrogés dans le cadre de l'enquête Nightlife nationale déclarent combiner au moins deux substances lors d'une soirée habituelle (tabac exclu).

130'00

visiteurs de la base de données Drug checking sur une année.

Nuit blanche? est une action de réduction des risques liés aux substances psychoactives consommées en milieu festif et/ou de manière récréative. Elle diffuse des informations objectives sur les substances et encourage les personnes à se responsabiliser dans leurs comportements de consommation. D'où son leitmotiv : « Tu consommes. Tu t'informes ».

Après plus de 10 ans de présence dans les soirées genevoises, cette année 2019 a été un tournant pour Nuit blanche? puisqu'elle a élargi ses activités en proposant deux nouveaux services : le Drug checking et #laperm. Nuit blanche ? a pris une nouvelle direction ; elle ne va plus seulement à la rencontre de son public sur le terrain festif, elle accueille aussi les consommateurs dans ses locaux.

L'objectif est bien sûr de renforcer l'offre en proposant de l'analyse de produit et des temps d'échanges privilégiés et approfondis. Mais c'est aussi de toucher un plus large public. Depuis le lancement de ces deux nouvelles offres au printemps 2019, Nuit blanche ? a pu atteindre de nouveaux profils de consommateurs (plus jeunes, psychonauts, personnes consommant dans un cadre professionnel) qu'elle n'aurait peut-être jamais croisé en milieu festif.

CONSOMMATION RECREATIVE DE DROGUES

Public cible

Nuit blanche ? touche un public de consommateurs récréatifs. Bien qu'elle atteigne aussi un public plus âgé, dans le cadre du Drug checking stationnaire notamment, l'action va principalement à la rencontre des jeunes adultes (25 ans en moyenne). Ces jeunes sont généralement bien intégrés socialement et investis dans un cursus de formation ou une activité professionnelle.

Si une partie des personnes rencontrées fait état de consommations régulières et parfois problématiques, la grande majorité de notre public consomme de manière récréative et occasionnelle (moins d'une fois/semaine). Leur consommation s'inscrit généralement dans un cadre bien défini, festif pour la plupart, que les produits

soient consommés en club ou dans un cadre plus privé. Seul un quart des personnes rencontrées se disent préoccupées par leur consommation.

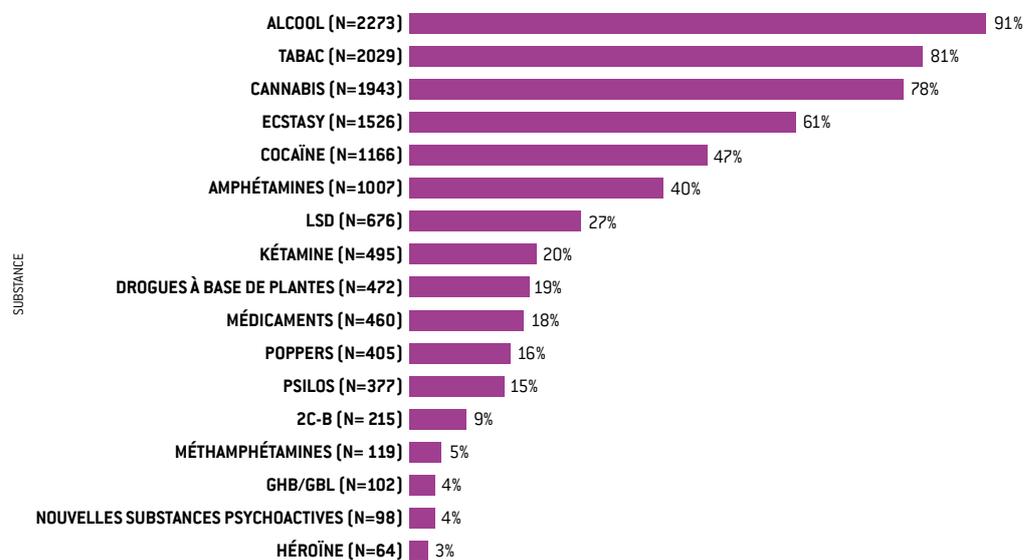
Pourquoi consommer ? Les motivations sont le reflet de ce qui les amène à fréquenter le milieu festif : le besoin d'entrer en relation avec ses pairs, d'expérimenter de nouvelles sensations et d'intensifier ses perceptions, la recherche d'une modification de l'état de conscience, le besoin de se (re)lâcher. Les pratiques sexuelles, la recherche de performance dans le contexte des études ou de l'activité professionnelle sont également prétexte à des formes de consommation occasionnelles.

La consommation de certaines substances tend aujourd'hui à se diffuser au sein d'un public plus large qu'auparavant, les produits sont présents dans des contextes festifs variés, expérimentés par des usagers aux profils de moins en moins spécifiques. Des évolutions qui tiennent sans doute à la modification des représentations que le public a de ces produits, mais aussi à leur accessibilité croissante.

Les usagers occasionnels se fournissent généralement peu dans la rue. Selon les données collectées dans le cadre du dispositif de Drug checking à Genève, la majorité d'entre eux achète ses produits par le biais de son réseau de connaissance privé (62%) et dans une moindre mesure sur le web (17%). Dans une étude sur le phénomène du trafic de drogue en ligne, menée par Addiction Suisse en collaboration avec l'Ecole des Sciences Criminelles (UNIL), on peut cependant lire que le trafic de drogue en ligne est pour le moment un phénomène relativement insignifiant en Suisse, ce qui n'exclue pas qu'il puisse gagner en importance à l'avenir.

Produits

Qu'en est-il des produits consommés ? Selon l'enquête Nightlife menée au niveau Suisse, les produits les plus prisés par les consommateurs récréatifs sont, sans surprise, l'alcool, le tabac et le cannabis. Ceux-là sont consommés de façon régulière le week-end pour la plupart des consommateurs et, pour une partie, aussi de façon quotidienne.

PRÉVALENCE DE CONSOMMATION SUR LES 12 DERNIERS MOIS¹

Prédominance des stimulants

Bien que consommés de façon plus ponctuelle, les produits stimulants tels que la MDMA (ecstasy), la cocaïne et les amphétamines, sont également très prisés du public récréatif. La consommation de ces stimulants est d'ailleurs en augmentation ces dernières années. Ce sont aussi les produits que les consommateurs souhaitent le plus souvent faire analyser dans le cadre du Drug checking.

On observe en effet depuis quelques années une diffusion et une intensification de la consommation de cocaïne. Selon l'étude MARSTUP sur les stimulants², le marché de la cocaïne est prédominant en Suisse. La cocaïne est de loin la substance la plus importante sur le marché des stimulants, on parle d'un marché d'environ 5 tonnes de cocaïne à l'échelle du pays. Selon cette même étude, la consommation de cocaïne est principalement le fait d'un petit nombre d'usagers insérés ayant une consommation très régulière et d'usagers socialement peu insérés, anciens ou actuels usagers d'héroïne. Les usagers insérés avec une consommation récréative ou occasionnelle représenteraient quant à eux la grande majorité des usagers, mais ne consommeraient qu'une petite partie du produit circulant sur le marché.

La MDMA et les amphétamines sont des produits festifs par excellence, leur consommation dans le cadre privé est moins fréquente que pour d'autres types de substances. En effet, plus de 90% des répondants à l'enquête nationale affirment consommer ces substances dans le contexte de la fête et se limitent à une consommation de quelques jours/an, 8 jours en moyenne pour ce qui concerne la MDMA³.

Recrudescence des substances psychédéliques et hallucinogènes

On observe aussi une recrudescence des substances psychédéliques comme le LSD et le 2C-B, des produits hallucinogènes et dissociatifs comme la kétamine et un renouement avec des substances ayant une image de produit naturel (DMT) ou des drogues à base de plantes (solanacées, psilocybine) au sein des raves notamment, mais pas seulement.

La kétamine par exemple, un anesthésique dont l'usage récréatif a émergé dans l'espace festif dans les années 90', connaît un regain d'intérêt ces dernières années. D'abord disponible dans les raves, il est depuis quelques années bien présent au sein de la scène clubbing. Un effet de mode est observé autour du produit qui incite à l'expérimentation. Il s'agit néanmoins du produit qui suscite le plus de prises en charge de la part des acteurs sanitaires.

En comparaison avec les stimulants, la consommation de substances de type hallucinogène est bien plus fréquente dans le cadre privé, d'où l'enjeu pour Nuit blanche? d'approcher le public via d'autres moyens que la présence en soirée, notamment par le biais d'une offre de Drug checking.

Nouveaux produits de Synthèse et Research Chemicals

Bien qu'encore relativement peu présents en Suisse et souvent consommés par des consommateurs expérimentés et/ou en recherche de sensations spécifiques (psychonaut, chemsexuels), des nouveaux produits de synthèse (NPS) ou Research chemicals (RC) ont aussi fait l'objet de plusieurs analyses au Drug Checking de Genève. Ces produits étaient généralement achetés sur le net.

1 Source: Consommation récréative de substances psychoactives, Rapport 2019, Infodrog.

2 Activités sexuelles sous influence de drogues, généralement stimulantes. Pratiques en développement au sein des HSH.

3 Source: Global Drug Survey 2018

En règle générale, le manque de connaissances sur ces substances et la circulation d'alertes sanitaires ont tendance à rendre les usagers méfiants vis-à-vis de ces produits. Il peut aussi arriver que ces derniers, souvent moins chers que leurs pendants illégaux, soient vendus comme produits plus classiques (ecstasy, LSD, cannabis, benzodiazépines) et que certaines personnes en consomment sans s'y attendre, avec les risques que cela comporte.

Parmi les substances analysées en Suisse, on retrouve des produits stimulants, majoritairement de la famille des cathinones⁴, des produits hallucinogènes (2C-X⁵, 25X-NBOMe⁶, DOC⁷, etc.), des substances dérivées des benzodiazépines (Etizolam, Flualprazolam) et des cannabinoïdes de synthèse⁸. L'absorption de ce type de produits, dont les effets sont encore peu connus aujourd'hui, implique des risques supplémentaires pour les consommateurs.

Produits hautement dosés en substance active

On constate ces dernières années une hausse globale de la concentration en substance active dans la plupart des produits. Selon un rapport du dispositif Trend de 2019, « l'abondance de l'offre internationale, la multiplicité des réseaux en concurrence sur le marché national, ainsi qu'une certaine forme de désintermédiation liée à l'accès de plus en plus direct à certaines substances, limitant les opportunités de couper le produit, expliquent les niveaux très élevés des teneurs des substances qui circulent ».

C'est le cas pour la cocaïne, malgré la présence de plusieurs produits de coupe dans les échantillons analysés. La teneur en cocaïne des échantillons analysés dans le cadre des offres de Drug checking en Suisse s'élève à 80% en moyenne. Certains échantillons analysés dans le cadre du Drug checking à Genève se sont révélés purs à quasi 100%.

C'est également le cas pour les pilules d'ecstasy, qui contiennent aujourd'hui 185mg de MDMA en moyenne alors que la limite maximale admise est de 120mg (et encore ceci vaut pour un homme de 80kg). Certaines pilules analysées dans le cadre des offres de Drug checking en Suisse contenaient jusqu'à 300mg de MDMA (jusqu'à 265mg à Genève).

Ce dosage représente trois à quatre fois plus de substance active que ce que l'on trouvait dans les années 90'. En 2019, 332 alertes ont été produites à partir des résultats d'analyse obtenus par les dispositifs de Drug checking à Zurich, Berne, Bâle et Genève. 80% de ces alertes concernaient des pilules d'ecstasy hautement dosées. Cette tendance implique des risques importants de surdosage involontaire chez les consommateurs.

Produits de coupe dans la cocaïne

Malgré une concentration toujours plus importante, les

échantillons de cocaïne restent fréquemment coupés avec deux substances : du lévamisole (un vermifuge qui n'est plus utilisé en médecine humaine depuis 2004 en raison de ses effets indésirables) et de la phénacétine (un analgésique retiré du marché en 1986 en raison de sa toxicité pour les reins). Selon les chiffres récoltés dans le cadre des dispositifs de Drug checking en Suisse, plus de 35% des échantillons de cocaïne sont coupés avec au moins une substance pharmacoactive, en grande majorité du lévamisole.

Une étude menée par l'Université de Zurich en 2018 a étudié les effets à long terme de la consommation régulière de cocaïne coupée au lévamisole sur les performances cognitives. Les résultats de l'étude suggèrent que le lévamisole provoque, à haute dose, des lésions cérébrales. Par conséquent, les personnes consommant de la cocaïne coupée avec du lévamisole sont exposés à un risque supplémentaire pour la santé. D'autres produits analysés à Genève se sont aussi révélés être coupés avec des substances psychoactives inattendues et potentiellement dangereuses, c'était le cas de certaines pilules d'ecstasy (coupée avec des amphétamines, de la caféine, de la méthamphétamine) et de certains NPS (contenant d'autres types de NPS).

Risques

Vous l'aurez bien compris, il existe donc un risque pour le consommateur récréatif lié à la qualité même du produit. C'est pourquoi offrir un dispositif de Drug checking est fondamental dans une approche de réduction des risques.

Polyconsommation et tendance au surdosage

Selon l'enquête Nightlife nationale, les bad trip (31%), surdosages (26%), problèmes somatiques liés à la consommation (23%) et fortes crises d'angoisse (20%) sont parmi les problèmes les plus souvent vécus à court terme. Ces problèmes sont bien souvent liés à deux phénomènes : des difficultés liées au dosage de la substance et de mauvaises interactions entre les substances. Selon les observations faites par Nuit blanche? sur le terrain, c'est là où les consommateurs sont le moins bien informés et ont besoin de davantage de conseils.

Les consommateurs récréatifs sont nombreux à s'adonner à la polyconsommation, c'est-à-dire à consommer deux ou plusieurs substances de manière simultanée ou rapprochée dans le temps, de telle façon que leur spectre d'action se chevauche. 70% des répondants à l'enquête nationale déclarent combiner au moins deux substances lors d'une sortie habituelle (tabac exclu). Les mélanges les plus fréquents concernent la combinaison de l'alcool avec une ou deux autres substances. Certains mélanges sont très risqués et peuvent avoir des conséquences fatales ; c'est le cas par exemple du mélange alcool/cocaïne (cocaéthylène), du mélange alcool/kétamine ou du mélange de certains médicaments avec des substances psychoactives : antidépresseurs

4 Les cathinones sont des phényléthylamines proche des amphétamines et provenant des feuilles du khat.

5 Substances hallucinogènes, dérivé synthétique de la mescaline.

6 Substance dérivée du 2C-B, un hallucinogène de synthèse.

7 Substance hallucinogène de la famille des amphétamines et des phenethylamines.

8 Présence de 5F-ADB (Pinaca), un cannabinoïde de synthèse très puissant lié à 24 décès en Europe

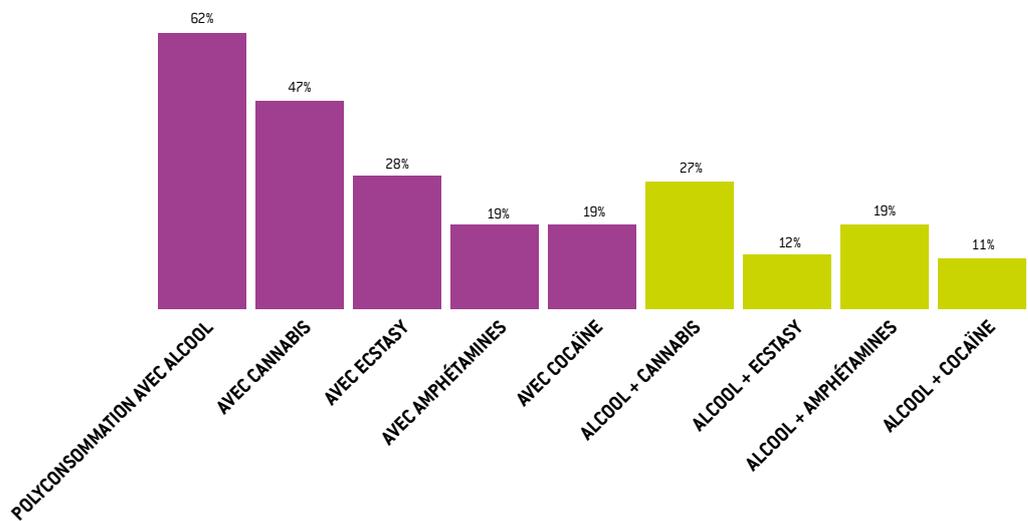
(IMAOs)/MDMA (syndrome sérotoninergique), antidépresseurs (IMAOs)/cocaïne (surcharge cardiovasculaire sévère).

Au-delà de la tendance au surdosage et aux mauvais mélanges entre les substances, les risques principaux pour les consommateurs sont liés à la conduite de véhicules sous influence de substances et aux comportements sexuels à risque.

Impact sur l'humeur et le sommeil

A plus long-terme, les consommateurs parlent beaucoup de phénomènes de dépendance (40%), troubles de la motivation (32%), dépression (19%), troubles chroniques de sommeil (17%). A noter aussi qu'une majorité de répondants ne font état d'aucun problème vécu à long terme.

POLYCONSUMMATION AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES



NOTRE ACTION

Nightlife

Renforcement des partenariats avec les clubs et festivals

45 interventions ont été menées en 2019, principalement dans les clubs et festivals du canton. Nuit blanche? a notamment réitéré sa collaboration avec des festivals comme Antigél et Electron et des clubs de la scène alternative en majorité, parmi lesquels l'Usine, la Gravière et l'Audio. Une série d'actions ont aussi été menées sur l'espace public et en raves.

Comme les années précédentes, les interventions de Nuit blanche? se sont essentiellement concentrées sur la scène techno au sein de laquelle les consommations de substances de synthèse sont généralement plus présentes. D'autres scènes musicales (Hip-hop, All styles) ont aussi été investies par l'équipe, dans le but d'approcher un plus large public, de l'informer sur

les substances prisées dans ces milieux (cannabis, codéine, cocaïne entre autres) et d'observer le développement de nouvelles formes de consommations.

Collaboration avec les collectifs organisateurs de raves

Fin 2018, Nuit blanche? initiait un projet d'intervention en milieu rave. De nombreux collectifs organisateurs d'événements free parties et raves sont actifs à Genève. Cette scène rencontre du succès auprès d'un public grandissant et parfois très jeune avec des consommations avérées de substances (MDMA, Kétamine, LSD, etc.). Ces soirées sont parfois l'occasion d'une première expérience avec les substances. Les risques liés à la consommation de substances sont d'autre part amplifiés par le fait que ces événements ne bénéficient généralement pas de la présence de samaritains ou d'autres services sanitaires. Les organisateurs de rave sont souvent en demande de matériel de réduction des risques, d'informations et de soutien.

Ils apprécient aussi que Nuit blanche ? propose un stand, selon les événements.

Le projet Safe Rave a donné lieu à plusieurs collaborations en 2019. Une dizaine de collectifs ont été formés aux principes de la réduction des risques et à la prise en charge des personnes sous l'effet de substances psychoactives. Une dizaine de colis de matériel ont également été distribués aux collectifs, qui ont ensuite fait la diffusion au sein de leur public. Nuit blanche ? a par ailleurs été présente dans plusieurs raves au cours de l'année.

Développement des maraudes festives

L'offre d'intervention en milieu festif fait l'objet d'une réflexion constante et évolue pour adresser au mieux les besoins du terrain. Face aux nombreuses demandes des organisateurs et à ses ressources limitées, Nuit blanche ?, est contrainte de faire des choix et de rationaliser sa présence sur le terrain. Ceci était peut-être encore plus vrai cette année en raison du lancement des dispositifs de Drug checking et de #laperm.

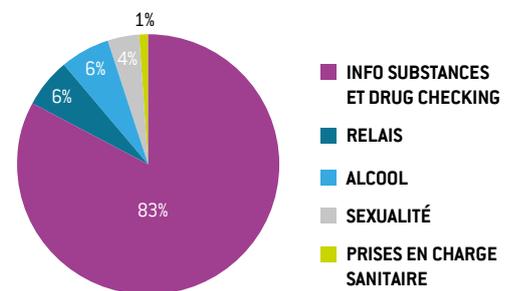
Afin d'être présente pour le plus grand nombre de personnes, de rester visible et repérable pour le public festif, l'équipe a intensifié en 2019 ses interventions mobiles et a développé le concept de maraudes festives. Les intervenants se sont ainsi rendus d'un lieu festif à un autre (clubs surtout mais parfois aussi bars et rassemblements extérieurs), pour rencontrer le public et distribuer du matériel. Ces interventions ont représenté un tiers des actions menées en 2019. Elles ont permis de répondre à la demande des clubs qui souhaitent une présence plus régulière de Nuit blanche ?. Elles ont permis de multiplier le nombre de contacts/soirée et de diffuser de l'information au plus grand nombre. L'impact de ces interventions est d'autant plus important que l'équipe se rend la plupart du temps dans des clubs partenaires ; le public connaît donc souvent l'action et les intervenants et les discussions y sont plus facilement directes et approfondies.

Les substances comme principal sujet de discussion !

Comme pour les années précédentes, les discussions concernaient majoritairement les substances psychoactives, leurs effets et leurs risques, avec une grande partie de consultations et d'échanges autour de la base de données Drug checking, disponible sur notre site internet. Nombreux sont les consommateurs qui consultent cette base de données en ligne également. Selon les chiffres publiés par Infodrog, les consommateurs étaient 130'000 en 2018 à visiter (pour certains régulièrement) la page. La demande du public pour l'analyse de substances est par ailleurs très importante et ces chiffres réaffirment l'importance d'un tel service comme base pour la discussion autour des comportements de consommation. Les consommateurs avaient également de nombreuses interrogations concernant les interactions entre les substances. Un nouvel outil, le « combichecker », est disponible depuis 2019 via notre site internet, ce dernier permet d'évaluer l'effet et la dangerosité des combinaisons entre les produits.

Dans une moindre mesure, l'équipe a aussi échangé avec le public sur la consommation d'alcool et les pratiques sexuelles à risque. Sur l'ensemble de l'année, une cinquantaine de personnes ont été prises en charge par nos soins pour des malaises ou crises psychiques. L'équipe d'intervenants a également fait un certain nombre de relais vers le réseau de prestations socio-sanitaires, que ce soit pour des questions de dépistages, des problématiques psycho-sociales ou des prises en charge liées aux consommations de substances.

TYPE DE CONTACTS



Drug checking

L'offre en deux mots

Concrètement, qu'est-ce qui est proposé au public ? Un service anonyme et gratuit, dans le cadre duquel le consommateur peut faire analyser un échantillon de sa substance tout en bénéficiant d'un entretien individuel. La récolte des échantillons et la communication des résultats se font dans le cadre d'un entretien-conseil mené par des collaborateurs de Nuit blanche ?, spécifiquement formés à cet effet. Aucun résultat n'est transmis par écrit.

Les objectifs de ce dispositif sont multiples. Il s'agit, d'une part, de réduire les risques sanitaires, en informant les consommateurs de la présence de substances hautement dosées, aux composantes inattendues et donc potentiellement dangereuses. D'autre part, l'objectif est de faciliter l'accès à un public de consommateurs qui ne fréquente habituellement pas les offres de soins et de soutien, repérer les éventuelles consommations problématiques et faciliter les relais en cas de besoin. Ce dispositif permet également de contribuer au monitoring des données relatives aux substances en circulation sur le marché.

Le Service de Drug Checking stationnaire a ouvert ses portes le 3 juin 2019 au sein du local Nuit blanche ?, dans le quartier des Grottes. Les consommateurs y sont accueillis le lundi soir de 18h à 21h pour le dépôt des échantillons et le vendredi soir aux mêmes heures pour le rendu des résultats (ce deuxième entretien peut aussi se faire par téléphone).

Le Service de Drug checking stationnaire est mené en partenariat avec le laboratoire du Centre Universi-

taire Romand de Médecine légale qui effectue les analyses, et le Service Transport, distribution et magasin des HUG qui se charge de l'acheminement des échantillons. Un comité d'experts composé de représentants du CURML, du Service d'addictologie des HUG, du Service de médecine de premier recours et de la Police judiciaire suit la phase pilote du projet. Ce Comité est une ressource en termes de conseil et d'expertise. Il permet aux partenaires d'échanger des informations sur le marché des drogues, la circulation de substances potentiellement dangereuses (diffusion d'alertes), les comportements à risque des usagers. Il a également pour but de mettre en place des collaborations en termes de relais et prises en charge. Il s'est réuni pour un premier bilan à l'automne 2019.

Premier bilan – Evaluation

Dans le cadre du Drug checking, Nuit blanche ? récolte, grâce à un outil de monitoring développé en collaboration avec le bureau d'étude Evaluanda, un certain nombre de données qui permettent une évaluation du fonctionnement du dispositif. A côté de cela, chaque personne qui vient déposer un échantillon pour analyse participe également à l'enquête Nightlife nationale, dont les résultats permettent de faire ressortir une partie des tendances de consommation décrites plus haut. Voici un premier bilan à fin décembre, soit sur 7 mois d'activité.

Profil des utilisateurs

Sur ces 7 mois d'activités, cinquante personnes différentes ont utilisé le dispositif stationnaire et la moitié d'entre elles sont revenues. Le profil des utilisateurs est le suivant : une majorité d'hommes (85%), avec un âge médian de 32 ans et résidant principalement sur le Canton de Genève (79%). Des personnes bien insérées socialement et professionnellement : une majorité de diplômés (48% ayant suivi un cursus de type universitaire, HES) et de personnes en emploi et/ou en formation (77%).

Pour ce qui est de leur consommation de substance, une majorité d'usagers déclare consommer de manière récréative et ponctuelle, dans un cadre bien défini, festif en règle générale. La fréquence de consommation s'élève à moins d'une fois par semaine pour près de 80% des répondants. Les utilisateurs ayant une consommation quotidienne représentent 20% des demandes d'analyses mais concerne plutôt des usagers qui viennent de manière récurrente (d'où le chiffre relativement élevé). La majorité déclare n'être pas du tout ou peu préoccupée par sa consommation (76%).

Bien que les utilisateurs du Drug checking restent pour la plupart des usagers récréatifs, l'offre semble permettre à Nuit blanche? d'élargir son public à une frange de consommateurs qui prend des substances de manière occasionnelle tout en restant insérée

socialement et maîtrisant sa consommation, mais qui ne fréquente pas forcément le milieu festif.

Analyses et résultats

Sur ces 7 mois, le laboratoire a procédé à une centaine d'analyses. Les produits analysés étaient pour la majorité des stimulants : Cocaïne, MDMA et autres amphétamines mais aussi du LSD, de la Kétamine et des NPS, parmi lesquels une majorité de cathinones : méphédrone et produits dérivés et des produits hallucinogènes de la famille des 2C-X. La majorité des échantillons se trouvaient sous forme de poudre (65% contre 27% de pilules et buvards, 6% de liquides).

Une part considérable des échantillons analysés en 2019 était hautement dosée en substance active. Sur la centaine d'analyses effectuées, un quart a fait l'objet d'une alerte. Et c'est sans compter les analyses de cocaïne hautement dosée par exemple, qui ne font pas l'objet d'alertes diffusées mais qui sont comptabilisées sur la base de données (évolution de la pureté des substances).

Evaluation de l'impact

Les observations de l'équipe permettent de confirmer que le service de Drug checking est en général le premier contact avec une offre spécialisée pour les usagers, qu'il existe une méconnaissance des conduites à observer pour réduire les risques chez beaucoup d'entre eux (polyconsommation, surdosage) et que les conseils prodigués dans le cadre du Drug checking sont généralement bien pris en compte par les usagers qui déclarent renoncer ou différer leur consommation en cas de produits potentiellement dangereux ou surdosés.

L'Evaluation nationale des dispositifs de Drug checking en Suisse, menée par l'Institut Interface, à la demande de l'OFSP met en avant un certain nombre de constats intéressants. Elle confirme que les services de Drug checking et la diffusion des alertes en ligne contribuent à la réduction des risques parmi les consommateurs et leur entourage. En effet, une telle offre accroît les connaissances des usagers en la matière, permet de briser les fausses croyances et « légendes urbaines » sur certaines substances. Elle permet à la plupart des consommateurs de prendre le temps de réfléchir sur leur consommation, d'en être plus conscient et dans certains cas d'identifier des comportements à risque. Elle les incite à modifier leur comportement et à diminuer la consommation de substances à risque. L'étude montre aussi que les connaissances acquises dans le cadre du Drug checking sont largement transmises à l'entourage et ont un impact sur celui-ci également.

Evaluation du dispositif par les utilisateurs

Selon la première évaluation du dispositif par les usagers eux-mêmes, il semble que ces derniers soient satisfaits du dispositif. Les conditions

d'accueil sont tout à fait ou plutôt satisfaisantes pour la quasi-totalité des utilisateurs (98%). La quantité d'échantillons prélevée (92%), le délai de rendu des résultats (90%) les jours (88%) et horaires d'ouverture (83%) pour le plus grand nombre. Certains utilisateurs souhaiteraient cependant pouvoir utiliser le service plus souvent et sur des horaires en journée. Certains souhaiteraient obtenir les résultats immédiatement ou dans la journée et certains trouvent que la quantité de substance prélevée pour l'analyse est trop importante (cela vaut principalement pour les pilules et buvards qui sont prélevés dans leur entier).

En dépit de cette évaluation très positive de la part des utilisateurs, la fréquentation de l'offre est encore relativement timide. Nos hypothèses ? Il faut un peu plus de temps pour que l'offre soit repérée, que les consommateurs osent mais aussi prennent l'habitude de venir faire tester leurs substances avant de les consommer. Le Drug checking stationnaire présente le désavantage de donner des résultats moins immédiats que le Drug checking mobile mais il est accessible par tous et chaque semaine. Nuit blanche ? y attend un public plus large que son public cible habituel, il lui faudra encore un peu de temps pour se faire connaître et repérer de ce public. Les autres offres en Suisse ont elles aussi mis un peu de temps avant de remplir complètement leurs permanences.

Large couverture médiatique

Le lancement de l'offre au printemps 2019 a bénéficié d'une large visibilité dans la presse locale et régionale. Le service de Drug Checking a fait l'objet d'une dizaine de reportages TV, WEB et radio (RTS journal et Couleurs locales, Léman bleu, Nouvo, Kapaw, RSR actualités et Ici la Suisse, RadioLac, RadioCité, RSI) et une dizaine d'articles dans la presse écrite (Le Temps, la TDG, Le Courrier, 20min, La liberté, 24 heures, La Côte, Le Matin dimanche). Une série de vidéos sur les drogues récréatives, assorties de conseils de réduction des risques et de référence au Drug checking de Nuit blanche?, ont été produites avec l'humoriste Alexandre Kominek et diffusées par Couleur3 en fin d'année.

Drug checking mobile : Geneva Pride

Une intervention avec le Drug Checking mobile a été organisée en 2019, dans le cadre de la Geneva Pride, le samedi 6 juillet au parc des Bastions. 12 analyses ont été effectuées, elles concernaient en majorité des produits stimulants : MDMA, cocaïne et amphétamines. Plus de la moitié ont donné lieu à une alerte.

#LAPERM

Par David Perrin, responsable de #laperm

L'offre en deux mots

Avec #laperm, Nuit blanche? propose une permanence d'accueil et d'information sans analyse pour toutes questions en lien avec la consommation de substances. L'offre est complémentaire au Drug checking, il s'agit d'un espace ressource, un accueil libre pour parler consommation dans une approche communautaire et de réduction des risques.

L'objectif de cette permanence est, au départ, d'offrir un espace de discussion pour les plus jeunes consommateurs (15-18 ans), qui n'ont en raison de leur âge et de leurs moyens financiers pas forcément accès à la scène clubbing et que Nuit blanche? ne pourrait en conséquence pas atteindre via les stands. L'objectif de #laperm est aussi de proposer au public rencontré en milieu festif, un espace pour poursuivre et approfondir la discussion ; à l'entourage et aux professionnels œuvrant auprès des jeunes un espace de conseil et de débriefing ; aux organisateurs d'événements un espace au sein duquel puiser matériel et ressources de formation.

#laperm a ouvert ses portes le 9 avril 2019. L'équipe y accueille son public chaque 2^e et 4^e mardi du mois de 18h à 21h en tout anonymat, dans une ambiance conviviale et bienveillante. L'accueil du public se fait sur place mais aussi par téléphone et online.

Premier bilan – Evaluation

Depuis l'ouverture de #laperm en avril, l'équipe dénombre environ 80 contacts, sur place et en ligne. La permanence physique a surtout été sollicitée par des groupes, une trentaine de personnes au total. Parmi ces collectifs, des professionnels œuvrant auprès des jeunes, souvent en lien avec la prévention (Lâche pas ta bouée, Point jeunes), des acteurs du milieu festif (We can Dance it), des groupes de parents. Ces rencontres ont été l'occasion de présenter l'offre de Nuit blanche?, de transmettre des informations, du matériel, des outils pour aborder la consommation de substances, d'échanger sur les pratiques et postures professionnelles des accompagnants lorsqu'ils abordent les questions de consommation.

Une quinzaine de personnes sont aussi venues individuellement pour discuter de leur consommation, poser des questions spécifiques sur des substances ou prendre du matériel d'information et réduction des risques.

En règle générale, les consommateurs prennent à titre individuel davantage contact par e-mail, le plus souvent pour des questions très spécifiques et sur un mode de contact éphémère, parfois aussi

pour une discussion plus soutenue avec plusieurs échanges de mail. La plupart des échanges avec les consommateurs ont eu lieu par ce biais-là.

Bien que la fréquentation de cette nouvelle offre soit encore relativement modeste après 9 mois d'ouverture. Les retours des utilisateurs confirment que l'expertise de Nuit blanche? est reconnue aussi bien par les consommateurs que par le réseau de professionnels. Il faudra ici aussi un peu plus de temps à Nuit blanche? pour préciser, faire connaître et rendre cette offre attractive à un public plus large que celui qu'elle cible d'ordinaire.

Accueil libre à #laperm

« Un jeune homme d'environ 25 ans entre vers 19h dans notre local. Je le salue et lui demande s'il cherche bien Nuit blanche? et si c'est le cas, comment pourrais-je lui être utile. Il me confirme que c'est bien Nuit blanche? qu'il cherche car il aimerait faire tester une substance qu'il a sur lui. Je l'informe qu'il s'est trompé de jour car la permanence du Drug Checking est le lundi et nous sommes un mardi soir. Je lui parle des 2 différents projets de Nuit blanche? et précise que ce soir, nous sommes là pour répondre aux différentes questions que les usagers de substances psychoactives pourraient se poser. Je lui propose de s'asseoir et quelque chose à boire. Ayant l'air surpris, il me posera à 2 reprises la même question : « cela veut dire qu'avec vous, je peux parler de ma consommation de drogue » ? Je lui confirme tout en précisant que c'est libre et anonyme. Il semble apprécier cette ouverture d'esprit et l'absence de tabous sur le sujet.

Le Local, une sorte de loft, est illuminé de plusieurs lumières tamisées, dans une ambiance Chill out. Il s'assied, se met à l'aise et me parle alors assez facilement de son parcours. Il m'explique qu'il était un adolescent très solitaire, jouant beaucoup aux jeux vidéo et qu'il se rendait compte qu'il était « décalé » par rapport à ses fréquentations. Ne vivant plus trop bien cette situation, un jour, alors qu'il était majeur, il décide d'aller dans une soirée Electro avec ses amis, qui fréquentaient déjà ce genre de lieu. Il m'avoue avoir découvert ce soir-là, une substance qui a bouleversé sa vie car la substance a eu un effet très socialisant sur lui. Il me confie avoir expérimenté le « Lsd » (le diéthyllysergamide), un psychédélique assez puissant qui se dose au microgramme et qui nécessite de multiples précautions (un produit de qualité, un dosage adapté avec un bon « set and setting »). Il m'informe être depuis, très créatif et sociable. Il me fait alors une confidence, qu'il expérimente maintenant le « Lsd » seul chez lui pour découvrir et approfondir sa capacité d'expression, à travers l'art et l'écriture. En me racontant son vécu, il semble bien dans ses baskets, humble et serein. Je lui transmets comme

ma posture l'exige, des messages de Rdr (réduction des risques), valide ses expériences positives tout en le mettant en garde sur les dangers de ce produit.

Il restera avec moi environ 2h en me racontant ses expériences, son rapport au produit, ses motivations à en consommer et en me questionnant sur d'autres substances telles que la kétamine, la psilocybine ou la Mdma. Au bout d'un moment, comme je m'y attendais, il me dit vouloir tenter un jour l'ayahuasca, un des fantasmes de beaucoup de jeunes, utilisant certains psychédéliques, à la recherche d'eux-même. Concernant l'ayahuasca, je le mets vraiment en garde sur le fait, que ce n'est pas, selon moi, une substance festive ou récréative et qu'elle n'est pas à prendre à la légère. Elle est avant tout utilisée dans un cadre thérapeutique et il est très important d'être accompagné par un « homme médecine » ou un « chaman » expérimenté. Ceux sachant accompagner ce genre de démarche sont rares.

La posture d'intervenant en Rdr nécessite à mon sens l'instauration d'un espace de confiance, de connaître beaucoup de substances (effets et risques) et de pratiques de consommation pour des échanges objectifs. Ma posture d'intervenant est souvent de questionner sur la motivation de la consommation, de vérifier si la personne a suffisamment d'informations objectives et surtout en connaît les risques principaux, qu'ils soient somatiques, psychologiques ou psychosociaux. Je laisse souvent parler la personne de ses expériences et apporte des compléments d'informations, des lectures en lien avec mes connaissances, mes propres expériences, celles de mon entourage ou celles de ma pratique d'intervenant de terrain depuis plus de 7 ans.

Les substances synthétiques agissant sur les neurotransmetteurs, peuvent dérégler la chimie du cerveau, ce qui peut parfois amener la personne à ne plus reconnaître la frontière entre le réel et l'abstrait, important d'un point de vue créatif mais dans lequel on peut également se perdre.

Concernant le jeune homme, je l'ai revu quelques semaines plus tard, un soir, sur un stand de Nuit blanche?. Il m'a remercié pour les réponses que j'avais pu lui apporter. Il était reconnaissant de cet échange. Ma limite d'intervention se situe souvent dans le fait que je ne reverrai peut-être jamais la personne, même si j'évoque toujours le fait que je reste à disposition. Je suis présent lors des permanences au local, avec d'autres intervenantes. Nous sommes également joignables par téléphone (ou par mail en tout temps). »

PERSPECTIVES POUR 2020

2019 aura été pour Nuit blanche? une année riche en développements. 2020 devra être l'occasion de consolider et de réajuster son offre en fonction du bilan et des besoins constatés sur le terrain. Nuit blanche? possède aujourd'hui une offre complète, qui lui permet d'aborder la consommation récréative sous tous ses aspects. Elle est présente sur les lieux de fête pour informer, elle propose de l'analyse de produits, elle accueille (ou renseigne en ligne) les consommateurs qui auraient besoin de discuter de leur consommation, elle effectue des relais vers d'autres offres de soutien lorsque cela s'avère nécessaire.

Grâce à cette offre complète, Nuit blanche? entend répondre aux besoins d'informations et de conseils des usagers qui ont choisi de consommer des substances illégales mais n'ont à priori pas de difficulté majeure avec leur consommation, ou de besoin de prise en charge. Elle entend rendre accessible une information qui l'est difficilement d'ordinaire et déconstruire les mythes et légendes urbaines, qui mènent parfois à des risques d'accidents. Elle entend favoriser la discussion et la prise de conscience, briser les tabous afin d'éviter le développement de situations de consommation problématiques.

Le défi reste aujourd'hui de faire mieux connaître ces nouvelles offres, de les rendre attractives et au plus proche des besoins de ce public élargi. Dans ce but, voici quelques propositions pour 2020.

Développement du Drug checking mobile

Le développement du Drug checking mobile est aujourd'hui un axe prioritaire pour Nuit blanche?, il est complémentaire au service stationnaire dans la mesure où plus immédiat, il répond aux besoins des consommateurs festifs, qui ne sont pas toujours dans une démarche d'anticipation par rapport à leurs consommations. De plus, le fait de pouvoir proposer de l'analyse de produit dans une soirée, renforce très largement l'impact de notre action et la manière dont les consommateurs intègrent les messages de réduction des risques.

Comme le confirme l'évaluation nationale des dispositifs de Drug checking citée plus haut, ces deux offres sont complémentaires : le Drug checking mobile s'adresse à un public festif généralement plus jeune et moins expérimenté alors que le stationnaire touche un public de consommateurs récréatifs plus large (parfois aussi plus âgé et plus expérimenté). Un même consommateur utilisera aussi les deux volets selon des motivations et des temporalités différentes. Il est important de pouvoir faire connaître ce dispositif en festif afin d'inciter les consommateurs à recourir ensuite au dispositif stationnaire.

Nuit blanche? proposera donc en 2020 trois interventions avec le laboratoire mobile. Comme il n'est pour l'instant pas envisageable de mener ces actions dans l'enceinte des clubs pour des raisons d'autorisation, Nuit blanche? fera en sorte de proposer le dispositif lors de soirée se tenant sur l'espace public et éventuellement aux abords des clubs.

Développement de #laperm 2.0

Un des objectifs de travail pour 2020 est aussi d'intensifier le développement de l'offre en ligne dans le cadre de #laperm. Nuit blanche? participera dès le début de l'année 2020 au programme Safezone.ch, une plateforme de consultation en ligne sur les addictions, coordonnée par Infodrog. L'équipe de #laperm proposera régulièrement des chats sur des thématiques liées à la consommation de substances récréatives et festives. Elle sera également sollicitée par la plateforme pour répondre à des questions d'usagers. Il est à noter que peu de structures romandes utilisent cette plateforme et aucune d'entre elles n'est spécialisée dans les substances de synthèse.

L'équipe de #laperm souhaite par ailleurs intensifier sa présence sur les forums spécialisés (psychoactif, psychonaut), les réseaux sociaux et donner plus d'ampleur aux échanges avec les consommateurs via son adresse mail dédiée unequestion@nuitblanche.ch et d'autres moyens tels que les messageries Instagram, Facebook, etc. Ceci en prenant soin, bien entendu, de maintenir une offre qui garantisse l'anonymat.

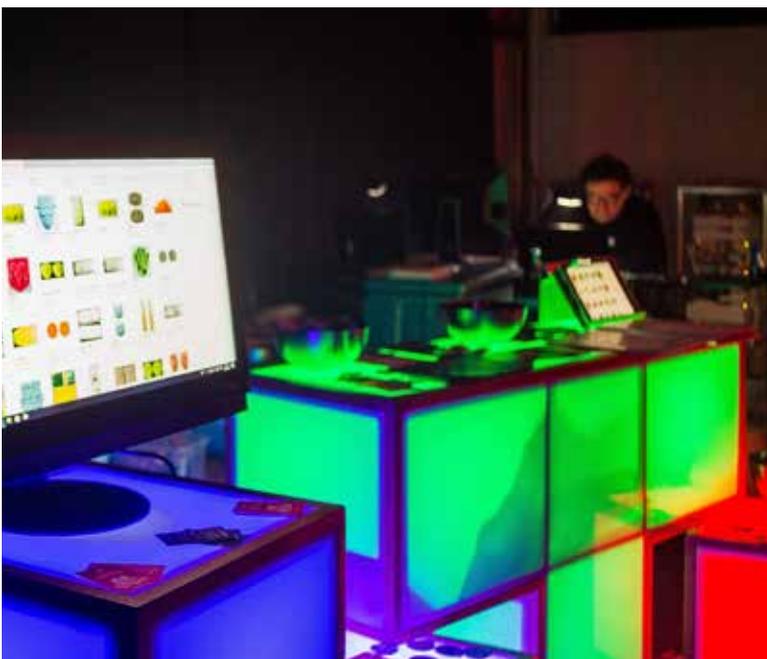
Visibilité de Nuit blanche?

Dans le souci de rendre son offre toujours plus visible, Nuit blanche? réalisera en 2020 un nouveau site internet. Ce site s'adressera toujours en priorité aux consommateurs, il intégrera les informations sur les nouvelles offres, rendra la partie informative sur les substances et risques plus visible et attractive, mettra en avant l'offre à destination des organisateurs d'événements et permettra de télécharger directement du matériel d'information.

Nuit blanche? a aussi prévu d'organiser quelques événements afin de visibiliser son local et son offre auprès d'un plus large public. Ces événements seront aussi l'occasion d'aborder certaines thématiques, repérées comme faisant l'objet de questionnements sur les réseaux sociaux et parmi les utilisateurs de l'offre Nuit blanche? (consommation de NPS, approches thérapeutiques existantes, connaissance des produits et de leurs effets, etc.).



Drug checking



Stand Nuit Blanche ?



Discussion

CONCLUSION

Par Serge Longere, directeur de Première ligne

Je remercie chacune et chacun des collaborateurs (trices) qui m'ont fait confiance ainsi que les membres du comité qui ont su me suivre dans les nouvelles orientations à mettre en œuvre au sein de notre association.

A l'heure où se termine l'écriture de ce rapport d'activités, un virus est venu s'inviter dans le paysage et le quotidien de tout un chacun, semant le trouble, la panique dans bien des structures et dans la vie de chacune et de chacun d'entre nous.

La Suisse a su prendre, selon moi, de bonnes décisions allant dans le sens de la responsabilité des citoyens, invitant chacune et chacun à être prudent et sans les contraindre dans leur liberté d'action et de mouvement. On ne peut, hélas pas en dire autant de quelques autres pays voisins, qui pris dans la panique ont pris des décisions quelque peu extrêmes...

L'association Première ligne, tout en diminuant son champ d'intervention poursuit son travail et sa mission de Santé Publique auprès des usagers qui fréquentent la salle de consommation. Pour ce faire nous avons mis en place des conditions de travail qui répondent aux règles imposées par le Conseil Fédéral en pareille circonstance et soient suffisamment sécurisantes autant pour les personnes de l'équipe que pour les usagers.

Au-delà de cette période particulière que nous traversons en ce début d'année 2020, il y a encore de nombreux chantiers devant nous.

Nous devons nous pencher sur la mise en place d'un dispositif qui réponde aux besoins premiers des usagers au-delà de ceux qui trouvent réponse au sein de la salle de consommation. Un lieu d'accueil à imaginer et à construire pour celles et ceux qui ne trouvent réponse nulle part ailleurs, un lieu à construire et à mutualiser avec d'autres.

Un lieu pour se poser, se doucher, laver son linge et pouvoir bénéficier d'une écoute attentive et d'un

suivi sur un certain nombre de démarches administratives, sociales psycho-sociales et médicales qui permettent d'entrevoir une possible réinsertion. Notre attention se portera également auprès des personnes vieillissantes atteintes de co morbidité somatiques liées à l'âge et aux pathologies associées.

Des transformations également de la salle de consommation qui permettront de répondre aux besoins et aux pratiques de consommation avec les demandes d'aujourd'hui.

Une attention doit aussi être donnée pour imaginer l'endroit qui recevra d'ici quelques temps le Quai 9 implanté à ce jour à proximité de la gare et qui devra trouver un ancrage ailleurs lors et au-delà des travaux pharaoniques prévus dans la transformation de la gare Cornavin.

Tout ce travail nous allons le poursuivre avec les collaboratrices et collaborateurs en place, et celles et ceux qui nous ont rejoints en ce début d'année 2020, à qui nous souhaitons la bienvenue tout comme nous souhaitons bonne route à celles et ceux qui partent vers de nouveaux horizons.

Une attention particulière a été portée à l'organisation du travail et du fonctionnement de Première ligne ainsi qu'à l'accompagnement de l'ensemble de l'équipe et je suis très fier et honoré de partager cette responsabilité avec Garance Zarn qui me seconde, depuis la fin de l'année 2019 dans cette fonction de direction.

Je tiens à remercier également, avec ce rapport d'activités le Canton de Genève tout autant le département sanitaire que celui de la cohésion sociale, la ville de Genève et l'ensemble des partenaires rencontrés pour leur accueil et leur soutien dans cette première année d'exercice.

À l'heure où se boucle ce rapport, nous sommes déjà en discussion avec la Direction Générale de la Santé concernant le prochain plan quadriennal. Je mesure déjà les enjeux de ce qui sera ce prochain plan qui va engager l'association pour les années 2021/2024.

REMERCIEMENTS

Nos chaleureux remerciements aux nombreux partenaires étatiques et privés qui ont continué à nous soutenir :

- > L'Etat de Genève
 - Le Département de la santé et de l'emploi (DSE), la Direction générale de la santé et ses représentants
 - Le Département de la cohésion sociale, la Direction générale de l'action sociale et ses représentants
- > La Ville de Genève, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, le Département des constructions et de l'aménagement, le Département des finances et du logement, ses représentants et services
- > La Commission consultative en matière d'addictions, Mme Ruth Dreifuss, la présidente, et les membres
- > Le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie (DSE)
- > Les membres du Comité de pilotage du Quai 9
- > Une Fondation privée
- > Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
- > Securitas SA, la direction et les agents de sécurité délégués
- > L'ensemble des personnes usagères de drogues qui se sont impliquées dans des activités de travail ponctuelles ou régulières
- > Les membres de l'association et les donateurs
- > Les institutions sociales et sanitaires partenaires Argos, le Service d'addictologie du CAAP Arve (HUG), l'Apréto d'Annemasse, l'UMUS, le CAMSCO, le Centre Santé Migrants
- > L'association Apréto, Stéphane Akoka, Pascaline Comte-Dizier, Alexandre Jousserand et Hélène Mangel
- > L'Université ouvrière de Genève (UOG), Christophe Guillaume son directeur, et l'ensemble du personnel
- > La police cantonale et municipale genevoise et ses représentants
- > L'équipe du Service des Urgences (HUG) ainsi que Josette Simon, Adolfo Villar, Thierry Musset et Vanessa Vaucher
- > PharmaGenève et l'Ecole des assistants-es socio-éducatifs-ves
- > Le Service social inter entreprise SSIE
- > Les superviseurs Jean-Dominique Michel et Antoinette Pattacca
- > Le Collectif CAUSE, le Collectif CAPAS, la plateforme STAMM, Quartier Contact, l'ensemble des professionnels du GREA ainsi que toutes les institutions du réseau socio sanitaire genevois, romand, national et de France voisine
- > Le Groupe sida Genève ainsi que les autres partenaires de l'enveloppe VIH-sida, l'association « Boulevards », Dialogai et PVA Genève
- > Les écoles professionnelles en travail social (Hets Genève) et en soins infirmiers (HEdS) pour les collaborations dans le cadre des formations données par Première ligne et la formation des urgentistes (HUG)

Alexis Borel et Emilio Ducret, ambulanciers et formateurs pour la formation réanimation

- > La Boulangerie des Grottes
- > Nos fournisseurs et l'association Partage
- > Laurent Wicht, Jérôme Mabillard et Laure Scalabrini du Centre de recherche sociale de la Haute école de travail social de Genève et Joëlle Libois, la directrice La Direction générale de l'office cantonal de la détention et ses représentants de la formation
- > Infologo et Robert Hatt pour leur support informatique
- > Alexandre Bergerioux, graphiste
- > La cellule d'intervention psychologique (AGPP police)
- > Jacqueline Reverdin pour la formation à la réanimation
- > Steeve Ray, architecte
- > Sabrina Elias Ducret pour la mise en page du présent rapport d'activités

Remerciements du Pôle

- > Tous nos bénéficiaires du Pôle qui se sont mobilisés pour améliorer leur situation de vie précaire, à leur courage à mener leurs démarches de réinsertion et aux échanges riches et touchants de leur parcours de vie
- > L'Action Nuit Blanche ? pourvoyeuse d'ateliers pour ses besoins en badges et travaux en tout genre,
- > L'association de l'Orangerie, Caddie Service, Le Bateau Genève et Genève Roule pour la continuité du partenariat pour les stages de réinsertion.
- > Les HUG (Le Service d'addictologie et en particulier le CAAP Arve et la prison de Champ-Dollon), la Pharmacie Bedat et la Doctoresse Anne François pour les commandes de boîtes flash, la FEGPA-Carrefour prévention pour le conditionnement de boîtes boxes et de mise sous pli, le GREA, TSHM de la FASE, la Fondation ABS, Café Cornavin, le Bateau Genève, le CPV, Nature en Vrac et d'autres personnes privées pour la confection de badges personnalisés
- > L'ensemble de nos partenaires du réseau pour nos suivis : le Service social de la prison de Champ-Dollon, l'Hospice Général, SOS Femmes, Entracte d'Argos, La Croix Rouge, le Bateau Genève, l'accueil de nuit de l'Armée du Salut, le Club social rive droite et les abris PC, la Virgule, l'APRETO, l'UTHA (unités d'hospitalisation du service d'addictologie des HUG), ELSA (équipe de liaison et des soins en addictologie, hôpital de St-Julien), l'APRETO, les équipes au CAAP Arve (consultation ambulatoire d'addictologie des HUG)
- > L'équipe du STAMM, collectif des structures qui interviennent auprès des publics précaires à Genève
- > CVH de Meyrin, M. Olivier Châtelain
- > M. Roger Frauchiger, bénévolat
- > Les amis et familles qui entourent nos bénéficiaires dans leurs projets de réinsertion
- > Les donations anonymes

Remerciements de l'Action Nuit blanche ?

- > Le Département de l'Emploi, des affaires Sociales et de la Santé
- > Le Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité et le Service de la Jeunesse
- > Le groupe de soutien Nuit Blanche ? composé des représentants de Carrefour addictionS, du Service de la Jeunesse (Ville de Genève), de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, du Groupe sida Genève, du Service d'addictologie (HUG), du Service de santé de l'enfance et de la Jeunesse (DIP), ainsi que les autres partenaires de Nuit Blanche ? sur le Canton de Genève
- > Le réseau de partenaires romand et national : la plateforme Nightlife du GREA, le groupe d'expert Safer Nightlife Suisse d'Infodrog et ses divers groupes de travail, le collectif Safer Dance Swiss, le Grand conseil de la Nuit
- > Les organisateurs d'événements : Le festival Antigél, le festival Electron, le festival BDK, le festival Globale locale, le festival Mikrokosm, le Sauce festival, le festival Voix de fête, la fête de la Musique, le Service des relations extérieures de la Ville de Genève, la Geneva pride, 360 fever, le ZOO, la Gravière, le Motel Campo, l'Audio Club, la Galva, les collectifs de Rave
- > Et plus spécifiquement pour le projet Drug Checking : Le Conseil d'Etat genevois, le Service du Médecin cantonal, la Commission Consultative en Matière d'Addictions, le laboratoire du CURML, le laboratoire du Pharmacien cantonal de Berne, le Service transport, distribution et magasin des HUG
- > Le groupe d'expert du Service d'analyse de substances psychoactives composé des représentants du CURML, du Service d'addictologie des HUG, du Service de médecine de premier recours (Unité dépendances) et de la Police judiciaire (Section Voie publique et Stupéfiants)

avec le soutien de :





A. GAUTIER SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.A.

9, route des Jeunes - 1227 Les Acacias

Tél: +41 (0)22 310 28 71 Fax: +41 (0)22 310 28 72

E-mail: info@agfiduciaire.ch

Association Première Ligne, Genève

Exercice 2019



Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

L'Association Première Ligne, Genève

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association Première Ligne, constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, du tableau de variation des capitaux propres, et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 répondent aux exigences légales (CC, CO, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques), aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC, plus particulièrement la RPC 21.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité, était suffisamment documenté mais n'avait pas été appliqué sur tous les points essentiels.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne n'est pas conforme à la loi suisse, ce qui explique que nous ne puissions confirmer l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

En dépit de la réserve formulée dans l'opinion d'audit sur l'existence du système de contrôle interne (SCI), nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 16 avril 2020

AG/sk - 100188ROR - 5 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 702'834.77, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexes)

COMPTE D'EXPLOITATION

COMPTE D'EXPLOITATION DU 01.01.19 AU 31.12.19	BUDGET 2019	2019	2018
PRODUITS	2'592'890	2'682'061.70	2'794'186.85
État de Genève	2'545'990	2'545'990.00	2'575'990.00
Dons et cotisations	900	382.30	51'689.70
Produits affectés	-	70'732.00	21'746.00
Autres produits	46'000	64'957.40	144'761.15
CHARGES COÛTS	-2'458'866	-2'453'697.31	-2'542'209.10
Charges de personnel	-2'024'766	-2'021'195.66	-2'084'777.65
Activités Quai 9	-434'100	-338'615.02	-454'976.55
Activités Pôle	-	-2'634.60	-2'454.90
Activités NB? : La Perm	-	-30'337.00	-
Activités DC	-	-47'366.25	-
Activités NB?	-	-13'548.78	-
CHARGES ADMINISTRATIVES	-131'024	-156'434.20	-187'969.36
Coûts des locaux	-57'516	-65'322.18	-89'408.86
Charges véhicules	-1'500	-14'504.95	-8'795.25
Communication & visibilité	-18'008	-22'630.60	-25'838.10
Frais généraux	-36'000	-34'085.32	-44'756.30
Honoraires fiduciaire	-12'000	-13'924.00	-12'924.00
Assurances	-6'000	-5'967.15	-6'246.85
RESULTAT D'EXPLOITATION	3'000	71'930.19	64'008.39
Résultat financier	-3'000	-1'048.56	-586.38
Résultat antérieur p9	-	-58'370.00	-
Résultat exceptionnel	-	-1'810.00	8'192.64
Variation du capital des fonds	-	50'366.81	6'640.66
Attribution de fonds affectés	-	-67'232.00	-21'746.00
Utilisation de fonds affectés	-	117'598.81	28'386.66
RESULTAT AVANT REPARTITION	-	61'068.44	78'255.31
Part subvention de l'entité	25%	-14'207.93	-18'036.10
Part subvention État	75%	-46'860.51	-60'219.21
RESULTAT APRES REPARTITION	-	-	-

BILAN

BILAN COMPARATIF AU 31.12.2019		2019	2018
ACTIFS		702'834.77	519'212.94
ACTIFS CIRCULANTS		640'639.01	426'607.05
<u>Liquidités</u>	<u>A1</u>	557'238.76	348'564.85
<u>Créances résultant de prestations</u>	<u>A2</u>	2'248.60	9'721.95
<u>Autres créances à court terme</u>	<u>A3</u>	1'486.00	3'370.90
<u>Stock matériel</u>		-	6'668.55
<u>Actifs de régularisation</u>	<u>A5</u>	79'665.65	58'280.80
ACTIFS IMMOBILISÉS		62'195.76	92'605.89
<u>Immobilisations financières</u>		2'595.50	2'595.25
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>A6</u>	28'092.13	23'547.23
<u>Immobilisations corporelles affectés</u>	<u>A6</u>	31'508.13	66'463.41
PASSIFS		702'834.77	519'212.94
CAPITAUX ETRANGERS C.T.		201'602.95	122'540.35
<u>Dettes résultant de prestations</u>	<u>P1</u>	8'690.85	6'974.85
<u>Autres dettes à court terme</u>	<u>P2</u>	92'576.70	26'811.80
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>P3</u>	100'335.40	88'753.70
CAPITAUX ETRANGERS L.T.		183'072.26	136'211.75
<u>Subvention non dépensée à restituer à l'Etat</u>	<u>P4</u>	183'072.26	136'211.75
FONDS AFFECTÉS		230'606.54	187'115.75
<u>Fonds lié au Pôle</u>	<u>P8</u>	4'737.25	4'878.45
<u>Nuit blanche?</u>	<u>P9</u>	75'911.99	4'210.77
<u>Formation réanimation</u>	<u>P10</u>	3'835.60	3'835.60
<u>Loterie Romande</u>	<u>P11</u>	28'126.12	43'515.12
<u>Fondation Meyrinoise du Casino</u>	<u>P12</u>	-	14'557.08
<u>Fondation privée</u>	<u>P13</u>	6'469.70	12'897.70
<u>Fonds affectés service d'analyse DC</u>	<u>P14</u>	111'525.88	101'660.13
<u>Fonds affectés étude Quai 9</u>	<u>P18</u>	-	1'560.90
<u>Fonds affectés La Perm</u>	<u>P19</u>	-	-
FONDS PROPRES		87'553.02	73'345.09
<u>Réserve issue des résultats antérieurs a 2013/2016</u>		-10'357.85	-10'357.85
<u>Fonds de développement projet</u>	<u>P15</u>	42'911.99	42'911.99
<u>Part de subvention non dépensée cumulée</u>	<u>P16</u>	40'790.95	22'754.85
<u>Part de subvention non dépensée de l'exercice</u>	<u>P17</u>	14'207.93	18'036.10

IMPRESSUM



Contact

Association Première ligne
6, rue de la Pépinière
1201 Genève

Direction & Administration, le Quai 9 et le Pôle 6, rue de la Pépinière, 1201 Genève

T +41(0)22 748 28 78
F +41 (0)22 748 28 79
info@premiereligne.ch
www.premiereligne.ch
www.facebook.com/associationpremiereligne

Nuit blanche ?

Local 6, rue Jean-Jacques de Sellon 6, 1201 Genève
T +41(0)22 733 70 50
contact@nuit-blanche.ch
www.nuit-blanche.ch
<https://www.facebook.com/actionnuitblanche>
https://www.instagram.com/action_nuit_blanche/

Pour le présent rapport d'activités

Rédaction

Serge Longère - directeur
Anne Meier - présidente du comité
Luviana Dufey, Oulfa Bouhalfaia, Cassandra Grandjean,
Valentine Naef, Vanessa Lehmann, Gloria Jimenez-
Théraulaz, Marie-Claire Gamma, David Sensibile, Olivier
Stabile, Vincent Carruzzo, Loic Stefan – collaborateurs
Quai 9 et Pôle de valorisation
Pascaline Comte Dizier - collaboratrice CSAPA
Apreto – France
Vincent Pedro Ramos, François Cordoba – agents
de médiation
Roxane Morger Mégevand – coordinatrice Nuit blanche ?
David Perrin – collaborateur Nuit blanche ?
Drs Sylvain De Lucia, Giovanni Innaurato & David Schrupf,
médecins au Service de médecine communautaire
de premier recours et des urgences (SMPR-HUG)
Dre Anne François

Coordination des textes

Garance Zarn

Relectures des textes

Gloria Jimenez-Théraulaz et Garance Zarn

Pensez à visiter notre site et notre page Facebook

www.premiereligne.ch
www.facebook.com/associationpremiereligne